L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 MAI 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HABBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 5 MAI 1853.

EUROPE.

Nouvelles par le Humboldt.

Le steamer américain *Humboldt* est arrivé à New-York le 26 du mois dernier, avec 118 passagers, [illegible] tonneaux de marchandises et des avis du Havre jusqu'au 12 avril.

La publication d'une encyclique du pape, pour mettre fin au démêlé entre le journal l'*Univers* et l'archevêque de Paris, a causé une certaine sensation à Paris. Cette lettre encyclique est adressée aux évêques et archevêques de France. Sa Sainteté les convie à la concorde, mais se prononce assez explicitement, s'il faut en croire les lettres écrites de Paris, en faveur des ultra-montains et de M. Louis Veuillot. Il demande avec instance aux prélats français, dit M. Gaillardet dans sa correspondance, de *poursuivre de toute leur bienveillance et leur prédilection les hommes remarquables par le talent et la saine doctrine* qui publient des écrits propres à éclairer les esprits. Leur sollicitude épiscopale *devra exciter* l'ardeur de ces écrivains catholiques, pour *qu'ils continuent à défendre* la cause de la vérité. Si dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose, ils devront être avertis avec des *paroles paternelles et avec prudence*. En recevant cet arrêt suprême, l'archevêque de Paris a fait savoir aux fidèles que, pour réjouir le cœur du Saint-Pontife, il levait *spontanément* l'interdit dont il avait frappé l'*Univers*. Le mot *spontanément* a eu un grand succès. De son côté l'*Univers*, se faisant humble dans le triomphe, a promis de ne pas abuser de son succès, qui est double, car le pape lui donne aussi raison sur la question des classiques latins, *qui doivent être soigneusement expurgés*, dit-il. Après cela, on peut dire avec quelque vérité que ce n'est pas Mgr Sibour qui est archevêque de Paris, mais bien M. Louis Veuillot.

La lettre encyclique du pape contient quatre points principaux. Le premier est consacré à l'éloge de l'épiscopal français, le second adresse des félicitations aux écrivains qui ont traité les questions religieuses, le troisième fait ressortir l'importance d'une bonne éducation et la nécessité de la faire reposer désormais sur des bases religieuses. Le quatrième donne jusqu'à un certain point raison à l'abbé Gaume en exprimant l'opinion que les auteurs chrétiens doivent être mêlés, dans la plus forte proportion possible, aux auteurs profanes.

Cette décision du Saint-Siége a motivé le mandement suivant de l'archevêque de Paris :

«Nous Marie Dominique Auguste Sibour, après avoir pris connaissance de la lettre encyclique adressée par notre saint-père le pape Pie IX aux cardinaux, archevêques et évêques de France, sous la date du 21 mars 1853;

«Voulant mettre en pratique les conseils qui y sont contenus et entrer, pour notre part et sans réserve, dans les intentions du chef de l'Eglise;

«Désirant, par là, contribuer à l'apaisement des discussions qui ont été soulevées dans ces derniers temps, et réjouir le cœur du souverain pontife,

«Nous levons spontanément les défenses portées dans notre ordonnance du 17 février 1853.»

De son côté, l'*Univers* déclare, par une note placée en tête de ses colonnes, qu'il se conformera désormais à des procédés de polémique tout autres que ceux dont il a fait usage jusqu'à présent.

La correspondance dont nous citons plus haut quelques phrases, continue en ces termes en passant à un autre sujet :

Cette victoire a été, pour l'*Univers*, une compensation de l'échec inattendu que lui avait fait essuyer le *Moniteur* de la veille, en annonçant que la législature sur le mariage civil ne serait point modifiée. Cette déclaration, aussi nette que laconique, sera le pendant historique du discours qui a annoncé le mariage de l'empereur avec Mlle de Montijo : l'un a pour but de répondre au rejet de la demande de la princesse de Wasa, l'autre au supplique adressée au pape, qui, de la part de l'empereur ou de ses conseillers, avaient été deux pas de clerc. Il était, en effet, aussi difficile de réussir d'un côté que de l'autre, la princesse Wasa ne pouvant se marier sans le consentement de l'Autriche et de la Russie, et le pape ne pouvant venir sacrer un monarquiche, sans blesser tous les hommes influents des partis royalistes, qui sont aussi les fils plus anciens et les plus solides du parti religieux. St Pie IX ne vient point, ce ne sera pas faute de bonne volonté, car la pensée d'un voyage triomphal à travers la France avec des séductions pour son cœur, très sensible aux enivrements de la popularité, il ne vient pas, parce qu'il ne peut pas.

Sans que Louis Napoléon lui garde de ce refus plus rancune que de raison, il se sentira tout au moins affranchi de certains ménagements qu'il avait conservés jusque là vis à vis des Cours de Rome, d'Autriche et de Russie, et il rentrera peu à peu dans la voie des alliances naturelles de la France. Déjà il a appuyé officiellement les réclamations du Piémont vis à vis de l'Autriche. Depuis, les journaux ministériels ont démenti certaines feuilles allemandes qui avaient annoncé qu'un article secret du protocole de Londres, relatif au canton de Neuchatel, signé par *toutes* les grandes puissances, autorisait la Prusse à rétablir, au besoin, par les armes, son autorité dans ce canton. Ces tendances, qui se développeront avec le temps, ont été la justification de l'attente, donnent une remarquable justesse à un article du *Globe* de Londres qui, dans son numéro du 10 avril, disait, au sujet de la France : «La liberté d'un peuple dépend plus de ses habitudes que de ses lois, de son état social que de son état politique. L'Empire en France est plus libéral, au fond, que ne le serait la république en Autriche. En 1848, le congrès allemand de Francfort a refusé de blâmer les prétentions injustes de la cour de Vienne sur l'Italie. En 1853, Louis-Napoléon se range du côté de l'Angleterre contre la Sainte Alliance : c'est remarquables sont pleines d'observation et de vérité. Quelle que soit la forme de son gouvernement, la France est et sera toujours l'une des nations les plus libérales et les plus libres de la terre. L'esprit public y domine la loi, et des mœurs séculaires ne sont point altérées par des constitutions d'un jour.»

Voici comment un journal résume les dernières nouvelles d'Orient :

Ce que l'on a de plus récent de Constantinople est encore la dépêche télégraphique de Trieste qui annonçait, il y a huit jours, sous la date du 26 mars, la présentation à la Porte, par le prince Mentschikoff, d'un projet de convention.

Depuis lors, cependant, le vapeur *Tancrède* est entré à Marseille, venant du Levant, mais les correspondances qu'il apporte s'arrêtent au 25 et ne contiennent aucun détail intéressant.

Le Journal des Débats, après avoir constaté que les nouvelles apportées par le Tancrède ne font encore rien connaître de significatif sur le but de la mission du prince Mentschikoff, ajoute ce qui suit :

«Après sa visite à Khosrew Pacha, le prince a envoyé complimenter Reschid Pacha et Riza Pacha, faisant dire à l'un qu'il le regardait comme l'adversaire honnête de la Russie, et à l'autre qu'il le regardait avec plaisir rentrer aux affaires. Il a aujourd'hui des politesses et des gracieusetés pour tout le monde. L'unique avantage qu'il semble avoir voulu tirer jusqu'ici de sa position, c'est le droit de se rendre auprès du Sultan toutes les fois qu'il le désirera, sans être obligé de solliciter une audience par l'intermédiaire du Divan. L'ambassadeur d'Angleterre avait été seul jusqu'ici à jouir de ce privilége.»

Le Tancrède a rencontré l'escadre française le 31 mars, à la hauteur de Navarin. Elle courrait dans le golfe [illegible] de Calamata, assez contrariée [illegible].

Notre escadre est passée à une très petite distance de Malte. Aussitôt qu'elle a été signalée, l'amiral anglais a expédié immédiatement une frégate à vapeur pour la reconnaître, lui faire ses offres de services et lui annoncer que les nouvelles de Constantinople étaient du caractère le plus pacifique. Le bruit courait à Malte que l'amiral Dundas avait même fait dire à M. de Lasusse que, s'il désirait entrer à Malte avec tous les navires sous ses ordres, des bouées étaient prêtes pour les recevoir.

On annonçait que la garnison anglaise de Malte allait être augmentée de trois régiments. Le 4, au départ du *Tancrède*, l'escadre anglaise n'avait reçu encore aucun ordre pour se mettre en mouvement, et elle ne faisait pas de dispositions de départ.

On a reçu aussi à Paris des nouvelles d'Athènes portant que l'escadre française était, le 4 avril, dans le golfe de Coron, et par conséquent en vue du cap Matapan, après onze jours de marche très favorisée, la navigation de plusieurs vaisseaux réunis n'étant jamais aussi rapide que celle d'un bâtiment isolé.

La *Patrie* ajoute que, d'après des nouvelles de Malte du 30 mars, l'escadre anglaise aurait positivement reçu l'ordre définitif de ne pas quitter le mouillage, les affaires de Constantinople pouvant être considérées comme terminées.»

Le *Constitutionnel*, en rapportant cette nouvelle donnée par la *Patrie*, fait observer que ces informations ne concordent pas tout à fait avec les dépêches de Constantinople du 28 mars, qui ne parlent encore que de la présentation par le prince Mentschikoff d'un projet de convention. Le *Constitutionnel* ajoute : «Nous avons dit, dès le principe, que l'affaire d'Orient se terminerait probablement encore cette fois par la voie des négociations, mais encore faut-il attendre que les diplomates soient à leur poste.»

On croit généralement à Paris que le budget sera voté tel quel par le corps législatif, sans diminutions et sans augmentations.

Aux dernières dates l'empereur était quelque peu souffrant, et toutes les audiences demandées sans exception retardées de quelques jours.

Les arrestations politiques opérées dernièrement en France n'ont pas l'importance qu'on semblait d'abord leur attribuer. Les personnes arrêtées ne sont accusées que d'avoir proféré publiquement des paroles outrageantes contre l'empereur.

Au sujet de la translation des cendres de l'empereur Napoléon Ier, on lit dans un journal :

Avant-hier il y avait conseil des ministres. M. Fould a soulevé la question de la date précise à désigner à la cérémonie de la translation des cendres de l'empereur, et à ce sujet il a exposé sa propre pensée, qui était que ces cendres devraient être placées à St-Denis, et non plus à l'Invalides. Que le cœur du grand homme [illegible] M. Fortoul, demeure aux Invalides [illegible] le monument sera ainsi [illegible] doit reposer dans les [illegible] tous les monarques [illegible]. Sans doute que [illegible] répondit à [illegible] pensée de l'empereur, car on ne [illegible] dans le sens de son ministre et, séance tenante, une commission fut nommée pour étudier la question et faire un rapport.

Cette commission se compose de MM. Fould, de Persigny, Fortoul et du général d'Ornano. Sans être devin, on peut sans peine en préjuger l'avis. Au surplus, ce ne serait pas la première fois qu'il serait fait séparation entre les restes mortels d'un roi de France et que ces restes seraient divisés pour sa plus grande gloire. St-Louis n'a-t-il pas joui des honneurs de la sépulture de St-Denis, tandis que son cœur reposait à la Ste-Chapelle ?

L'empereur a nommé évêque de la Basse Terre (Guadeloupe) Mgr Forcade, évêque de Samoros *in partibus*, en remplacement de Mgr Lacarrière, dont la démission a été acceptée, et qui est nommé chanoine du premier ordre au chapitre impérial de Saint-Denis.

Le gouvernement a commandé à l'usine Clavé une machine de bateau à vapeur de mille chevaux, pour le prix d'un million.

Le maréchal de St-Arnaud était attendu à Paris pour la fin de la première quinzaine d'avril.

Le *Lorientais* du 8 avait donné les détails qui suivent sur la tentative d'évasion de Blanqui et Cazavan à Belle Isle en-Mer :

«La ville de Palais était le 5 au matin dans la plus grande agitation. Blanqui et Cazavan étaient parvenus à tromper la surveillance des gardiens, et s'étaient échappés pendant la nuit de la prison d'état, en franchissant, à l'aide d'une corde grosse au plus comme le petit doigt, un mur et un fossé de la citadelle. L'éveil a été donné ce matin, au moment de l'appel. Les troupes de la garnison, la gendarmerie et une escouade de gardiens se sont aussitôt mises à leur recherche.

«Les deux évadés ont été trouvés, à neuf heures du matin, au village de Radenec, près du grand phare. Ils étaient cachés dans la grange d'un cultivateur, chez lequel ils avaient espéré trouver les moyens de gagner le continent. On a ramené les fugitifs à Palais vers midi. On avait placé Blanqui sur une charrette, parce que en escaladant le mur, il s'est, à ce qu'il paraît, légèrement blessé aux verres qui en garnissent le chaperon. Son camarade Cazavan suivait à pied. Le premier avait conservé le costume de détention, le second était en habit noir.

«Quelques minutes après, ils étaient réintégrés dans la prison et mis en cellule de punition. On a trouvé sur eux un millier de francs en or et plusieurs bijoux qu'ils avaient eu soin de coudre dans leurs vêtements.

«On s'accorde à dire que les surveillants n'avaient négligé aucune des précautions d'usage. L'appel avait été fait le 4 au soir, comme d'habitude. En ouvrant les chambres de Blanqui et de Cazavan, le gardien s'était laissé abuser par la vue de deux mannequins, dont l'un (Blanqui) avait l'air de se chauffer, tandis que l'autre (Cazavan), accoudé sur une table, paraissait absorbé par le travail. Aucune circonstance antérieure n'ayant donné lieu à soupçonner le projet d'évasion de ces deux détenus, le gardien avait cru leur présence suffisamment constatée et avait fermé la porte de leurs cellules.»

Les dernières nouvelles de Madrid sont du 7 courant. La lutte parlementaire engagée depuis quelque temps à Madrid, entre le ministère et les cortès, a abouti à une sorte de coup d'état. C'est ce que donne à inférer une dépêche télégraphique du 8 avril conçue en ces termes :

«Aujourd'hui, M. le président du conseil a donné lecture au congrès d'un décret royal qui suspend les séances des cortès pendant la législature actuelle. Cette mesure a été motivée par la nature orageuse des débats dans la dernière séance du sénat.

«On parle d'une modification du cabinet qui se reconstituerait sur la base de M. le comte d'Alcoy et MM. Llorente et Benavides.»

PAR LE BALTIC—Le télégraphe continue à nous transmettre des bribes de nouvelles européennes apportées par le *Baltic*. On sait que le gouvernement anglais a saisi des armes chez Kossuth : il paraît que ces armes n'avaient pas la destination qu'on leur supposait, et l'ancien gouverneur de la Hongrie n'a même pas été arrêté.

Le chancelier de l'Echiquier, dans l'état de situation qu'il a présenté au parlement anglais, propose de réduire les droits sur le thé, le savon et divers autres articles de provenance étrangère.

La situation financière de la France est des plus satisfaisantes.

En Espagne le nouveau ministère s'est organisé.

ALLOCATIONS.

La liste suivante comprend quelques unes des allocations les plus importantes faites par la Législature qui vient de s'ajourner pour l'exercice 1853-54.

Salaire du Gouverneur	$4,000
Salaire du Secrétaire d'Etat	2,000
Salaire des Commis du Secrétaire d'Etat	1,600
Salaire du Trésorier d'Etat	2,000
Salaire de l'Auditeur des comptes publics	4,000
Salaire du secrétaire particulier du Gouverneur	1,000
Salaire du Surintendant de l'instruction publique	2,000
Salaire de l'Avocat-général	3,500
Salaire du Bibliothécaire	1,000
Salaire des Juges de la Cour Suprême	25,000
Salaire des Juges des Cours de District	61,000
Salaire des Avocats de District	11,700
Dépenses contingentes	15,400
Commission sur les taxes (caisse générale)	25,000
Commission sur les taxes (caisse des écoles)	20,000
Rétribution des Assesseurs (caisse générale)	15,000
Rétribution des Assesseurs (caisse des écoles)	10,000
Aux Conducteurs de la [illegible]	75,000
Intérêt sur les bons donnés à la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Nashville	9,980
Intérêt sur les bons en faveur du chemin de fer du Golfe du Mexique	6,000
Intérêt en faveur de la Compagnie de dessèchement de la Nlle Orléans	2,500
Intérêt sur les bons en faveur de l'Hôpital de Charité	6,250
Intérêt sur les bons en faveur de la Banque des Citoyens	35,000
Intérêt sur les bons en faveur de la Banque de l'Etat de la Louisiane	15,000
Pour le paiement des coupons en faveur de la compagnie du chemin de fer du golfe du Mexique	4,140
Pour publication des décisions de la Cour Suprême	5,000
Impressions et annonces	50,000
Département des améliorations internes	20,000
Primes à payer aux constructeurs de navires dans cet Etat	5,000
Dépenses dans les affaires criminelles	15,000
Pensions en vertu de la loi de 1853	10,000
Pensions perpétuelles	2,000
Donation à l'hôpital de charité	10,000
Aux aliénés au bénéfice de l'hôpital de charité	3,000
A l'hospice des aliénés	7,500
Construction de nouveaux bâtiments à l'usage de l'hospice des aliénés	15,000
A l'asile des orphelines de la rue du Camp	5,000
A la société pour secourir les orphelins indigents de Jefferson	3,000
A l'institut des orphelins indigents du 2me district de la Nlle Orléans	2,000
A l'Hôpital de St Vincent, Donaldsonville	1,000
A l'Association charitable des pompiers	2,000
A l'asile de Ste Anne pour secourir les femmes et les enfants dans l'indigence à quelque religion qu'ils appartiennent	2,000
A l'asile des orphelins de Bâton Rouge	1,000
Intérêt des bons émis pour venir en aide au trésor d'Etat, en vertu de la loi de 1852	47,000
Pour l'achat d'un bâtiment destiné à un collége, en vertu d'une loi de 1853	8,194
Pour la construction d'un collége, à prendre dans la caisse des colléges	15,000
A l'Asile Poydras de la Nlle Orléans	1,500
Pour rembourser des emprunts faits à la banque de l'Etat de la Louisiane en vertu de lois de 1852 et 1853	200,000
Pour réparer le capitole	2,100
Pour l'enseignement des enfants sourds muets	8,725
Entretien des Ecoles publiques	240,000
A J B Maddox, imprimeur de la Convention, à valoir	3,000
A l'association du monument de Jackson	10,000
Pour les compagnies de volontaires	5,000

EL NOTICIOSO—C'est le titre d'un nouveau journal espagnol qui vient de paraître et qui est rédigé par MM. A. SELLES et B. GARCIA. Le *Noticioso* publiera toutes les nouvelles politiques, commerciales, littéraires et autres. Il sera neutre et observera cette modération dont l'absence explique la chute des journaux espagnols qui ont précédé le *Noticioso*. Nos vœux sont acquis aux éditeurs du *Noticioso*.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir *Robert le Diable* avec les principaux artistes du théâtre d'Orléans.

Lundi prochain, première représentation de *Don Juan*, grand opéra de Mozart, au bénéfice de Mme Wideman. Nous reviendrons sur cette solennité.

LE TURN VEREIN—Le président de la société gymnastique de la Nlle-Orléans nous a transmis une invitation pour le bal que doit donner l'Association dimanche prochain dans la salle d'Orléans, et une autre pour un concours public qui sera lieu le même jour à 2 heures de l'après midi, dans la rue Franklin entre Canal et Jackson. Des récompenses seront décernées aux vainqueurs.

Nous prions le président du *Turn Verein* d'agréer nos remerciements.

M. E. W. MOISE, le nouvel avocat de district, a prêté, mercredi, serment en cette qualité à la Cour des Etats-Unis. Il a été présenté au tribunal par M. Logan Hunton, auquel il succède. M Moise est un avocat de talent, et nous ne doutons pas qu'il ne remplisse avec honneur les devoirs qui lui sont confiés.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE BIENFAISANCE—La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle donnera dimanche prochain, dans une des salles de l'Asile, Chemin de Bayou, un grand banquet pour célébrer l'anniversaire de sa fondation. Nous nous empressons d'accepter l'aimable invitation.

ŒUFS DE POULES DE COCHINCHINE ET DE SHINGAI—On verra, en se référant à une annonce, que des œufs de poules de Cochinchine et de Shingai sont en vente, à des prix fort raisonnables, au No 21 Place du Commerce.

CONCERT DE GOTTSCHALK.

Au point de vue artistique, le concert donné hier soir par Gottschalk, à la salle des *Odd Fellows*, a été sans contredit le plus remarquable d'entre ceux de cet artiste, à la Nouvelle-Orléans; au point de vue de la recette il a été le moins favorisé, la salle n'était guère qu'au deux tiers pleine. Ajoutons, pour mémoire seulement, que l'enthousiasme suit toujours sa marche ascendante et que Gottschalk a fait hier comme de coutume une vaste moisson de bravos et de fleurs.

Pour les artistes, cette soirée a été remplie d'intérêt, car elle leur a fait connaître l'illustre pianiste dans la musique classique, genre qu'il n'avait pas encore abordé ici; il a dit la partie de piano du trio de *Meyseder*, de la sonate de *Beethoven*, d'une manière admirable.

Dans cette circonstance M. Gottschalk a été secondé par plusieurs artistes de talent et entr'autre par un violoniste très remarquable, M Ecembeau, dont le nom nous était inconnu avant ce jour. M. Ecembeau possède comme instrumentiste des qualités éminentes : il a du goût, du sentiment, et de la grâce; il a dit avec beaucoup de charme l'Andante de la sonate de Beethoven, et a été fort applaudi à côté de Gottschalk.

Une élection de juge a eu lieu lundi dernier à Mobile. Les retours reçus accusaient 278 voix de majorité en faveur d'un des candidats, M. Rapier.

L'Association médicale américaine a dû se réunir à New-York le 3 de ce mois. Six cents médecins seront, dit-on, présens! Les habitans de New-York n'ont qu'à bien se tenir.

M. HUBBARD, ancien gouverneur du Maine, a été nommé consul à Rio Janeiro, et M. STEPHEN D. DILLAYE, de New-York, chargé d'affaires à Bruxelles.

Chronique Locale.

COUR SUPRÊME.—La nouvelle Cour Suprême s'est organisée hier. Présents : le juge président Slidell, les juges Buchanan, Ogden et Voorhies. M. Eugène La Sère a été élu greffier. Les affaires seront appelées ce matin.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT.—La compagnie du chemin de fer des Opelousas a institué hier, dans la Deuxième Cour de District, un procès contre un actionnaire qui n'a pas versé le montant de ses actions.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Il ne s'est plaidé hier que des affaires civiles à la première Cour de District. Les affaires criminelles seront appelées la semaine prochaine.

VOL.—Anna Weiss a fait hier, devant le recorder Ramos, un affidavit dans lequel elle déclare que le 30 du mois dernier, soixante-dix serviettes évaluées à $30 ont été volées chez elle à l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Johnson, et que ces articles ont depuis été trouvés chez S. Daneca qui tient une table au marché Poydras. La cour a ordonné l'arrestation de l'accusé.

ASSAUT ET BATTERIE.—Franz Lez a déclaré hier au recorder Ramos qu'il a été assailli, dans la rue St Philippe, par Joseph Knall. Un mandat d'amener a été lancé.

ARRESTATION.—M. Peroda a été arrêté hier dans le troisième district, sous l'accusation d'avoir volé trois chevaux appartenant à M. G. P. Bouers. L'autre coupable n'a pas encore été pris.

NOYÉ.—Le coroner Rice a pratiqué hier une levée de corps dans le quatrième district. Il s'agissait d'un individu nommé James McGarrick qui est tombé dans le fleuve et s'est noyé. Le jury a rendu un verdict constatant le genre de mort.

BRIS DE PAIX.—La police n'a arrêté hier que des individus accusés d'avoir troublé la paix et de s'être enivrés.

VAGABONDS.—John Brady, L. Dejustus, John Duncan, John Watson et Mary Lyons ont été arrêtés hier, comme vagabonds, dans le deuxième District et envoyés pour un mois à la maison de travail.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un enfant de six mois nommé Mary Carano, qui a été trouvé dans une maison située à l'encoignure des rues Moreau et Craps. Le verdict a été : «abandonné par sa mère et morte faute de soins.»

A PROPOS D'UN MANDEMENT.

Le dernier mandement de l'évêque de La Rochelle a inspiré à M. Eugène Pelletan les lignes suivantes que nous n'hésitons pas à reproduire à cause de leur modération et de l'admirable bon sens qui y règne. La religion et la philosophie ne sont pas tellement incompatibles que l'une ne puisse parfois être de quelque utilité à l'autre :

Assurément, M. Antoine Villecour est un bon petit homme. Nous lui disons sans hésiter, rien que sur son titre d'évêque. Toutefois, il a un tort à notre avis : il a pris les bibliothèques en horreur. Il les regarde comme autant de boutiques de poison. Par cette raison, il veut les brûler. Les brûler, passe encore, mais il y a dans ce bas monde fagot et fagot. Or, l'évêque de la Rochelle nous paraît se servir d'un mauvais fagot pour commencer l'auto-da-fé de l'esprit humain. Il prétend, par exemple, que l'Eglise a toujours eu le droit de condamner les écrits de ses adversaires. Et il ajoute que *ce droit est fondé par St Matthieu et la conduite des anges du paganisme*.

Comment, monseigneur, parce que dans le temps le paganisme a empoisonné Socrate et plus tard persécuté le christianisme, vous vous croyez en droit de proscrire ce que vous appelez l'impiété et ce que nous appelons, nous, la philosophie ? Evidemment vous n'y avez pas songé, car, sauf votre respect, la morale du philosophe d'Athènes valait mieux que la morale du prêtre de Vénus, et la parole de l'Evangile mieux que la parole de l'augure. Vous avez voulu trop prouver; aussi, la preuve tourne-t-elle contre votre propre raisonnement. C'est précisément parce que la religion officielle a condamné autrefois la philosophie dans la personne du premier moraliste, qu'elle doit toujours être modeste en fait de condamnation.

Et ensuite, tenez, il ne faut rien brûler, car il n'y a rien d'inutile ici bas, pas même la philosophie. Et l'Eglise aura beau dire, elle pourra peut-être en fin de compte tirer d'elle son propre fonds, et la preuve, c'est qu'elle a vécu. Et cependant, la liberté de pensée, la fille du malin, comme dit le mandement, lui a rendu à l'occasion plus d'un service. Cette liberté a aidé le clergé à mettre de côté telle ou telle doctrine, que, par lui-même, il n'aurait pu reconnaître. Ainsi le moyen âge croyait de bonne foi d'ailleurs, qu'un homme pouvait, par goût ou par accident, loger contre chair et peau toute une légion de démons. Une fois installés, ces messieurs prenaient leurs ébats aussi joyeusement que sur l'herbe de la prairie, piaffant, chantant, sautant, parlant grec, parlant hébreu, sans que le pauvre diable, obligé par ordre de les héberger, put faire autre chose à cela que la grimace. Or, pour déloger cette garnison d'intrus casernés sous l'épiderme, il ne fallait rien moins qu'un siége en règle, appelé encore aujourd'hui exorcisme.

Le curé de la paroisse venait, qui prenait la langue du patient et la secouait vivement de droite et de gauche en prononçant certaine formule. Après quoi la légion de démons évacuait sa cachette et prenait sa volée dans l'espace, tantôt par les narines, tantôt par les oreilles, tantôt sous forme de pelotes, tantôt en bouffées de fumée. Eh bien! la philosophie a trouvé, il faut croire, une meilleure formule d'exorcisme. Elle a complètement délivré le corps humain de la visite de Satan. On ne voit plus le diable nulle part, si ce n'est çà et là pour mémoire dans une phrase de mandement. Le prêtre n'a plus à secouer aujourd'hui la langue de personne avec accompagnement d'eau bénite. C'est toujours là pour lui autant de gagné, ne fût-ce qu'au point de vue de l'économie de temps. Premier service rendu à l'Eglise par la philosophie.

Autrefois, avant la liberté de penser, le clergé croyait qu'un homme, quelqu'il fût, pouvait le soir, à la brune, dans la lande ou sur le grand chemin, faire certain petit marché avec le diable en personne. Voici comment la chose se passait :

Le diable disait à l'homme :—Donne moi ton âme.—Qu'à cela ne tienne, répondit l'homme. Et le marché était conclu. En foi de quoi le tentateur appliquait sa griffe en guise de signature sur l'épaule du récipiendaire. A partir de ce moment, le malheureux homme passait à l'état de sorcier. Il avait droit d'entrée au sabbat sur un manche à balai. Il allait, par certain clair de lune, à certain carrefour désigné d'avance. Là, il mangeait du vent à son souper et dansait le trehiron avec les sorcières. C'était une abomination. Aussi, lorsque l'Eglise pouvait saisir un habitué du sabbat en flagrant délit, elle lui faisait impitoyablement son procès. Le procès fait, elle le livrait au bras séculier, c'est à dire au bûcher.

Eh bien! aujourd'hui, la philosophie a complètement dissipé l'armée aérienne de la sorcellerie. Ce n'a pas été sans danger, car plus d'une fois elle a passé elle-même pour sorcière. Enfin, le sabbat est fermé; le clergé n'a plus à condamner personne pour y avoir exercé ses jarrets. C'est encore autant de gagné. Second service rendu par la philosophie à l'Eglise.

Autrefois le clergé croyait, surtout au Midi, que le meilleur moyen de prouver à un homme, maure, juif, vaudois, peu importe, la vérité d'un dogme quelconque de l'Evangile était d'enlever cet homme de vive force, à la dérobée, de le jeter au fond d'un souterrain, de l'étendre sur un chevalet, de lui rompre les os des jambes au tourniquet, de le rebouter tant bien que mal de la main du bourreau, de le coudre dans un sac couvert de diableries, de le coiffer d'une mitre abominable de papier, et de le conduire ensuite à une pile de fagots, au chant des litanies, entre deux rangs de moines masqués. Eh bien! la philosophie du siècle dernier a déshonoré, Dieu merci, cet horrible carnaval. Elle a invinciblement démontré l'inviolabilité de la conscience. La plus grande honte de l'histoire a été effacée presque partout du sol de l'Europe. La pensée a cessé d'être un crime puni de mort au nom du Dieu de miséricorde. On peut être à peu près protestant ou juif, au gré de sa conviction, sans craindre la chemise soufrée. Le vent du siècle a emporté la dernière fumée de l'auto-da-fé. C'est encore autant de gagné, ne fût-ce qu'au point de vue de l'économie de combustible. Autre service rendu par la philosophie à l'Eglise.

Autrefois, la théologie disait que la terre était clouée dans l'espace comme sur un pivot, qu'elle était le centre du monde et que le monde gravitait autour d'elle pour lui rendre hommage. Dans cette astronomie à bon marché, le ciel était un cintre solide plaqué d'étoiles. Chaque jour, le soleil montait et descendait sur la courbe de cette voûte pour contourner notre planète. Cette définition de l'univers était, à coup sûr, une calomnie contre l'œuvre de Dieu, autrement vaste que cela. Mais un jour, la philosophie, armée du télescope, plongea un puissant regard dans l'espace, et, au scandale de l'inquisition, elle découvrit ce que vous savez. L'Eglise condamna Galilée; mais la philosophie releva l'astronome florentin de la condamnation. Après plus ample informé, l'Eglise a fini par accepter l'opinion de la philosophie. Ici encore, la liberté de pensée a rendu service à la théologie, car enfin la mécanique céleste de Laplace donne une plus grande idée du Créateur que la petite machine de Ptolémée. C'est autant de gagné pour le sentiment religieux. Jamais, sans la découverte de Galilée, Pascal n'aurait écrit sa méditation sur l'infini.

Autrefois l'Eglise prétendait sur la foi des prophètes, que le prêt, même au taux le plus minime, était un péché puni de l'enfer. Elle avait donc formellement interdit le prêt à intérêt par la voix de tous ses conciles et de tous ses docteurs. Pendant des siècles elle a refusé l'absolution à quiconque prêtait autrement qu'à l'état de charité. Elle allait pour se décharger [illegible] l'argent n'a aucune [illegible] de reproduction, le prêteur ne pouvait honorablement en retirer aucun bénéfice. C'était une erreur. Heureusement la philosophie est venue prouver à l'Eglise que le numéraire était un instrument de travail, au même titre et de la même façon que tout autre capital. Il était donc juste pour le prêteur d'en retirer un loyer, puisque l'emprunteur en retirait un profit. Cette démonstration a satisfait apparemment le clergé, puisqu'il a laissé tomber en désuétude l'interdiction du prêt à intérêt. C'est encore autant de gagné pour le clergé le premier, car le moindre curé peut placer ses économies au taux légal sans craindre, comme par le passé, de compromettre son salut.

Autrefois enfin, eh mon Dieu! nous pourrions dire tout récemment *encore*, l'épiscopal était, sinon de droit, du moins de fait, le monopole de la noblesse. N'était guère évêque qui n'était pas gentilhomme de robe ou d'épée. Prenez l'Almanach royal du dix-septième au dix-huitième siècle inclusivement, et partout vous verrez figurer sur la liste des évêchés les noms de Noailles, de Rohan, de Soubise, de Brézé, de Talleyrand, de Brienne, de Colbert, de Bouillon, de Saint-Aignan, de Broglie, d'Auvergne, de Clermont-Tonnerre, de la Rochefoucault, de Coisin, etc. La roture atteignait parfois à la mitre, mais par exception, car il fallait pour cela le génie de Bossuet ou le talent de Massillon. Mais la philosophie a conquis à la grande journée de la révolution le principe d'égalité, et l'Eglise a profité de la première de cette victoire. On ne trouve guère aujourd'hui dans les évêchés que des fils de paysans et de bourgeois, et M. Antoine Villecour a pu ainsi devenir évêque sans être préalablement tenu de faire la preuve de Bossuet. C'est encore autant de gagné, du moins pour le diocèse de la Rochelle.

Nous pourrions prolonger encore cette énumération des services rendus à la religion par la philosophie, mais en voilà assez pour prouver que, même au point de vue religieux, la liberté de pensée a aussi son bon côté. Le clergé ne pourrait donc sans ingratitude songer encore à la livrer au bûcher. La vérité d'ailleurs est une œuvre à deux, qui va comme tout va dans le monde, par action et par réaction. Pour fonder une croyance, il faut d'abord un homme qui l'expose, un autre qui la contredit, l'un la prouve et l'autre l'éprouve, et elle n'arrive à l'état de vérité qu'après avoir passé par cette double préparation.

Et, après tout, à quoi bon brûler? Quand même M. Antoine Villecour aurait obtenu du pouvoir la faveur que son mandement réclame, de jeter au feu tous les livres impies, c'est à dire tous les livres mis à l'index, les livres de Pascal, de Descartes, de Bacon, de Leibnitz, de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, de Newton, de Kant, de Goethe, de Turgot, de Lessing, immortels chefs d'œuvre du génie humain depuis la renaissance, croirait-il en avoir fini pour cela avec ce qu'il lui plait d'appeler l'impiété? Il lui resterait encore un dernier livre à brûler. Mais ce livre là est incombustible, à ce qu'il paraît, car il a traversé la flamme de tous les bûchers sans y laisser un seul feuillet. Ce livre-là, chacun de nous l'écrit et le lit à chaque instant, ce livre-là est toujours ouvert, toujours tourné sous le doigt de chaque génération. Ce livre-là, comment le nommez-vous? Je le nomme le monde, le siècle, l'esprit humain, si vous aimez mieux, toujours à l'œuvre, toujours la parole sur la lèvre, dans la rue, dans le salon, au foyer, partout. Comment ne voyez-vous pas que l'âme de tout homme lettré est une bibliothèque vivante ou Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Lessing sont sans cesse présens par leurs idées? Et cette bibliothèque, voulez-vous aussi la brûler?

Tenez, le feu porte malheur. Ecoutez à ce sujet une anecdote. Lorsque Voltaire était à la cour du roi de Prusse, il écrivit une satire contre Maupertuis. Frédéric était l'hôte de Maupertuis aussi bien que de Voltaire, et comme il tenait à respecter dans son palais le code de l'hospitalité, il demanda à Voltaire le sacrifice de son manuscrit. Voltaire l'accorda sans remontrance, et consomma lui même l'holocauste dans la cheminée de Sa Majesté. Mais un manuscrit a toujours quelque moyen secret de résurrection. A peine brûlé, le manuscrit reparut mystérieusement je ne sais combien d'exemplaires dans une librairie de Berlin. Frédéric apprit cette transfiguration. Il n'aimait aucune espèce de miracle, et fit brûler en place publique, par la main du bourreau, toute l'édition du pamphlet. Voltaire assista lui-même à l'auto da fé du haut d'un balcon. Au premier pétillement de la flamme, «Voilà l'âme de Maupertuis, dit-il, qui s'en va en fumée.» Et pourtant comme il avait raison, il ajouta : «Et ces quatre pauvres petits déserteurs qui se sauvent en Hollande!» Et en effet, quatre exemplaires avaient déjà pris la route d'Amsterdam pour engendrer une nouvelle édition.

Oui, à beau condamner les livres au feu, il y a toujours des déserteurs à la frontière. Ce n'est pas avec des tisons, mais c'est avec des raisons que l'on réfute ses adversaires. Les livres les plus sévèrement proscrits sont toujours les livres le plus avidement recherchés. Un certain Fabricius écrivit un jour un libelle contre les prêtres de Rome. Néron le condamna pour ce délit au bannissement. On brûla le libelle. Mais voyez la contradiction! tant qu'il y eut danger à lire l'ouvrage frappé d'anathème, on le lut avec avidité, lors que le danger cessa, on oublia le nom et le pamphlet de Fabricius.

Vous tous ce que nous avions à dire à l'évêque de la Rochelle.

EUGENE PELLETAN.

☞ Les faits valent mieux que la théorie, et les personnes les plus incrédules sont forcées de croire aujourd'hui à l'efficacité des Amers allemands Hoofland, préparés par le Dr. C. M. Jackson, de Philadelphie. C'est le meilleur remède qui soit connu pour les faiblesses et les maux d'estomac, qu'on soient aigus ou chroniques. Les Amers allemands guérissent en fort peu de temps la dyspepsie, les nausées, la faiblesse des nerfs, &c. Un usage constant de ce remède produit invariablement une cure radicale.

A vendre par J. WRIGHT & Co., 30av—1f 151, rue de Chartres

Pilules du Dr. McLane.

☞ Le succès qu'ont obtenu ces pilules est le meilleure preuve de leur efficacité. Les personnes qui en font l'essai les recommandent à leurs voisins. Tous ceux qui étaient atteints de la maladie de foie et qui ont employé les pilules du Dr McLane, ont invariablement été soulagés; et les cures merveilleuses que ce remède allopathique tous les jours ne sont que le témoignage de leur utilité. Lisez la lettre suivante :

Frostburg, 2 avril 1850.

MM Kidd & Co—Ayez l'obligeance de nous faire parvenir une grosse de vos pilules, préparées par le Dr McLane, tout le monde en demande. Veuillez nous les envoyer directement.

KELLER & HAMILL

Charleston, S comté de Clark, O, 18 avril 1850.

Tous les habitans de ce district recherchent vos remèdes. Vos pilules surtout ont une vogue extraordinaire.

J C. SMITH

A vendre par SCOVIL & MEAD, 30av—6f 111, rue de Chartres

Ventes à l'encan par J. A Beard & May.

5 mai —Vente de meubles.
7 mai —Succession de D. F. Burthe.
7 mai —Maison dans la rue Bacchus.—Maison sur le Bank Place.—Succession de J. A Scott.—Terrains améliorés dans la rue de la Nouvelle Levée—Terrains améliorés dans la rue St Jacques.—Trois terrains de valeur dans la rue Julie.
7 mai —Trois terrains dans la rue Poydras.—Un terrain dans la rue White.—Résidence dans la rue Nayades.
10 mai —Grande vente de terrains vides et améliorés, dans le 1er et le 4me district, dans la ville de Jefferson, Bloomingdale et Shewsbury.
11 mai —Un moulin.
14 mai —Succession de M. Fitzpatrick—quatre lots de terre.
14 mai —Succession de Levi H. Gale.—Neuf terrains pour bâtisses dans la rue Ste Marie, 4me district.
14 mai —Moulin à scie, de valeur, à Carrollton.—Propriété améliorée dans la rue Hercule.—Deux lots de terre dans la rue du Camp.
14 mai —Trois terrains dans la rue Laurel.—Magasin de valeur sur la batture.—Terrain vide à l'encoignure Fulton, Levée et Girod.
18 mai —Grande vente de terrains améliorés et vides pour effectuer un partage.
19 mai —Succession de A. Bodin.
21 mai —Succession de W J. G Idsberry.
21 mai —Succession de F. D. Lazier.
21 mai —Vaisou et magasin de valeur dans la rue Tchoupitoulas.—Vente de la Bourse des Marchands.
24 mai —Mineurs Hugh Sheridan.—Grande habitation de valeur à l'encan.
28 mai —J B Hébert et autres contre Chas. D. Mow et autres.
28 mai —Belle portion de terre dans la paroisse de Jefferson.
31 mai —Succession de I. T. Preston.
1er juin —Propriété de valeur dans la ville de Jefferson.
4 juin —Propriété à Alger—Succession de Thomas Dwyre.

☞ Pour de plus amples détails, voir les avis.

MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés; plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

☞ MM. Beard & May, encanteurs, vendent aujourd'hui à 11 heures, de magnifiques meubles chez M. R. W. Montgomery, au coin des rues Canal et Bourgogne. Pour plus amples détails, voir l'annonce dans un autre colonne. On peut obtenir des catalogues au bureau des encanteurs et à la maison.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI SOIR, 4 MAI.

COTON—Les nouvelles d'Europe ont produit un effet défavorable sur le marché au coton, car on était loin de s'attendre à la baisse. La demande est peu animée et les transactions ne se montent qu'à 3,000 balles.

Inférieur	6¾ @ 7	Fair	12¾ @ —
Ordinaire	7¾ @ 8¼	Fully fair	— @ —
Middling	9¾ @10¼	Good Fair	— @ —
Good Middl.	10¾ @11¼	Good and fine	— @ —
Middling fair	11¾ @11¾		

TABAC—Marché animé. Ventes : 300 boucauts aux prix de notre dernier tableau.

SUCRE—Marché ferme. Ventes : 450 boucauts aux derniers prix.

MELASSE—400 barils achetés de 18 @ 21 cts le gallon de rebouillie.

FARINE—Marché ferme; les quarques extra-fines sont très rares. Transactions : 1,500 barils de $4 25 @ $4 37½ l'Ohio et le St-Louis, et de $4 75 @ $5 25 les marques extra.

MAIS—Transactions : 3,000 sacs de 48 @ 52 cts le boisseau.

COMESTIBLES—Pas de changement. Le porc mess se vend pas de $15 50 @ $16.—250 boucauts de jambon achetés à 7½ cts, les plate-côtes, et 6 cts les épaules.—200 barils de graisse pris à 9½ cts la livre.

WHISKEY—Languissant à 19 cts le gallon de rectifié.

CAFE—1,200 sacs vendus de 8¾ @ 9⅜ cts la livre.

CHANGE—Pas de variation :
Sterling, de 103¾ @ 109¼; Paris, 5fr 20 @ 5fr 25.
Traites sur New-York, à 60 jours, 1¼ @ 1½ p. c. d'escompte.
Checks, du pair @ ½ pour cent d'esc.

FRET—Pas de changement : ¾ d. @ 7⁄16 d. le coton pour Liverpool, et de ¾ @ 13⁄16 cts pour le Havre.

Décédé hier, à 5 heures de l'après-midi, à l'âge de deux ans et trois mois, THÉOPHILE FISSE, fils de Jean Fisse et de Eugénie Boissau. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi. Le convoi partira de l'encoignure Royale et St-Pierre.

ASAMBLEA GENERAL.

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.

Conforme al articulo 2do de los Reglamentos, los socios se reunirán en Asamblea General, el Sabado proximo 7 del corriente, á las 4 1⁄2 en punto de la tarde, en la Sala de Orleans.

Se previene á los socios, para su puntual asistencia, que esta Asamblea se efectuará, el dia de la convocacion, segun lo resuelto en la Asamblea del 3 de Mayo 1852. Nueva Orleans, Mayo 5 de 1853.

De orden del Presidente,
FERNANDO DE FUENTES,
5 mayo Secretario Tesorero.

Avis d'élection, sous l'empire de la Nouvelle Constitution, pour les Juges de District dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

EN vertu d'un writ d'élection en date du 20 avril 1853, à moi adressé par son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est par le présent donné aux votans de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, qu'une élection aura lieu pour Juges de District dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, LUNDI, 16 mai 1853.

Les scrutins seront ouverts de 9 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi du dit jour, aux précincts qui seront établis, et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nlle-Orléans et par le Jury de Police de cette partie de la paroisse qui se trouve sur la rive droite du fleuve Mississippi; l'élection sera conduite et des retours doubles seront transmis au soussigné conformément à la loi.

5 mai—tlj JAMES P. FRERET Shérif.

Avis d'élection, sous l'empire de la Nouvelle Constitution, pour un Avocat de District.

EN vertu d'un writ d'élection, en date du 20 avril 1853, à moi adressé par son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est par le présent donné aux votans de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, qu'une élection aura lieu LUNDI, 23 mai 1853, pour un Avocat de District pour le Premier District Judiciaire, comprenant la dite paroisse et ville de la Nlle Orléans.

Les scrutins seront ouverts de 9 heures du matin à 6 heures de l'après-midi du dit jour, aux précincts qui seront établis, et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la Nlle-Orléans et par le Jury de Police de cette partie de la paroisse qui se trouve sur la rive droite du fleuve Mississippi. L'élection sera conduite et des retours doubles seront transmis au soussigné, conformément à la loi.

5 mai—tlj JAMES P. FRERET Shérif.

Mme ROBERT,

No. 158, rue Royale, encoignure Toulouse,

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'elle a en magasin un grand assortiment de Chapeaux de paille en tous genres, Capotes tulle crêpe, dentelles, &c., un bel assortiment de mantelets mousseline brodés, dentelles, et 8 &c., dentelles noires, et toutes espèces, couronnes, rubans, fleurs, &c., qu'elle offre à vendre à des prix modérés.

—Aussi—

Une belle entrée de noir, de la maison, à vendre, ou à louer, [illegible]. S'adresser au comptoir. 5mai—1m

Ilet de grande valeur à vendre

LE magnifique ilet de terre situé au faubourg Lafayette, bien connu comme ayant fait partie autrefois de l'ancienne habitation de Mme Lavaudais; ce propriété qui est très avantageusement située pour une propriété urbaine, les dimensions suivantes :

494 pieds de face à la rue Tchoupitoulas,
592 do do à l'Avenue Washington,
450 do do à la rue Rousseau,
590 do do à la rue Sixième,

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co.,
5mai 17 et 19, rue St Louis

Œufs de la Cochinchine et de Shingai à vendre.

QUELQUES DOUZAINES D'ŒUFS frais appartenant à ces deux races de poules sont en vente au bureau de la *Rivière à CINQ PIASTRES* la douzaine, No 21, place du Commerce.

Si on l'exige, on sera soigneusement empaqueté pour en soit en toutes les parties de la campagne que l'on désignera. 5mai—1

Cheval perdu.

Echappé de l'écurie, rue Royale, dans la nuit du 1er au 2 avril, un cheval bai, de 4 à 5 ans, haut de 4 pieds 10 pouces, la queue et la crinière noires, très léger à la bouche. Tache de marques blanches bien visibles.

Une récompense sera donnée à la personne qui le ramènera ou le fera retrouver. S'adresser chez
M TOCKSON
5mai—1 Café Commerce, rue Condé & St Anne

CHEVAUX PERDUS.

Echappés de l'écurie rue Royale, entre Poydras et Bayou, deux chevaux bais, dont un à quatre pieds au devant du garrot et une crinière queue aux deux pieds de derrière. Le premier qui reconnaîtra les chevaux à une crinière épaisse et brune, et une longue queue. Une récompense de cinq piastres sera donnée à la personne qui ramènera ces chevaux à la susdite écurie. 5 mai—3f

TORTUES DE MER.

QUELQUES grosses tortues de mer venant d'être reçues, en magasin et à vendre par
DAVIS & FRERE,
5mai—3 10 rue Conti

EN magasin et à vendre par les soussignés :
150 caisses de St-Julien,
195 do vieux vin Côte Rôtie,
24 do do Nuits, Meursault Volnay & Co.
50 do vin blanc Chateau Bauzac,
30 do vermouth de Picard & Co.,
40 do fleur d'oranger de L. Bardon nouv. ra.
20 do muscat Frontignan,
30 paniers bouteilles vides 22 onces,
18 demi-barriques vin blanc Sauterne,
10 quarts pipes cau-de-vie de J. et A. Latoutaine et Lempuy,
18 balles bouchons pour bouteilles d'eaux minérales, champagne et vin rouge.
PAUL JUGE FILS & Co,
5 mai—6 27, rue St-Louis

CIGARES de la Havane—250,000 cigares de la Havane en débarquement de la goëlette Alice, venant de la Havane, comprenant les marques les plus célèbres, telles que : Regalias, Montero, Consuelo, Bella Emilia, Ingenuidad, El Sol, Ambar, Perlecton, Dos Hermanas, El Profeta, Milagro, Mensagero, Washington, San Roman, Media Regalia, Montero, Consuelo, El Sol, El Milagro, Ingenuidad, Nicolaus, Intimidad, El Profeta, Precandos, Martinez, Borr, de Liverpool, Dos Hermanas, Intimidad, Media Regalia, Martinez, Borr, Londres, Intimidad, Consuelo, Perfeccion, Casteñon, San Roman, et un grand nombre d'autres marques des meilleures manufactures de la Havane, et à vendre par D. BORNIO, Jr.,
5 mai 34, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—180,000 cigares de la Havane en débarquement du brick Mary Elizabeth, comprenant les marques suivantes : Regalias, Martinez & Co, Dos Hermanos, Campeon, Zilfide, Regelia Britanica, Partagas, Consuelo, Media Regalia, Profeta, Washington, Jefferson, Perla, Cabana, El Sol, Consuelo-Panetelas, Buena Vista, Cazadores, Intimidad, Londres Intimidad, Consuelo Partagas, Cabarga, Cabanas y Carbajal, Promesdas, Cabargo, et Cabanas, Consuelo Vegueros, cigares d'habitation et un grand assortiment d'autres marques célèbres, à vendre par D. BORNIO Jr,
5 mai 34 rue Gravier

MIEL DE CUBA—Venant d'être reçu, en tierçons et barils, en magasin et à vendre par
E. J. HART & Co,
5mai 79, rue Tchoupitoulas

MAISON A LOUER pour la saison d'été, à Mandeville. S'adresser à D. GRENIER, chez Albert & Trucou, encoignure Royale et Bienville.
5mai—15f

ARNOUX,

Encoignure Ste Anne et Condé, maison Pontalba,

RECOIT en ce moment, par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de marchandises de printemps, telles que :
Brillantés, nouveaux dessins; do Pompadour;
Barèges unis, quadrillés genre écossais, Pompadour, à volants;
Organdis imprimés, Pompadour, à volants;
Foulards imprimés pour la saison;
Gros de Naples blanc et vert, pour mantelets;
Cols et chemisettes brodés, broderie anglaise;
Mousseline Suisse unie, de broderie et à pinets;
Rubans fantaisie, de soie pour garnitures;
Bandes brodées; festons et entre-deux jaconats;
—AUSSI—
Un assortiment complet d'articles de ménage.
Le tout à des prix réduits.
Désireux de réduire son stock d'hiver, il offre les marchandises de lainage qui le composent au prix coûtant.
☞ M. H. Duentel, intéressé dans la maison ci-dessus, se recommande à ses amis et connaissances.
3av

J. B. BOIRON, 64, rue ST-CHARLES,

Vient de recevoir de France par les derniers arrivages et par la voie de New-York, steamer Empire City :

CHEMISES en toile, de Charvet, à doubles poignets, nouveaux modèles, toile et coton, coton, chemises de couleurs, Monte-Christo, printanières et des dessins les plus nouveaux.
Chemises et caleçons en toile et en coton.
CRAVATTES brodées, de tous genres, de toutes qualités, pour l'été.
CHAUSSETTES en soie, fil d'Ecosse, fil de Perse, coton écru, blanches unies, rayées, un large assortiment de ce même article pour enfants.
GANTS EN SOIE, fil d'Ecosse et coton pour l'été.
PORTE-MONNAIES, un large assortiment de cet article, porte-cigares, en écaille, corne et ordinaires.
CANNES, bambou, tête en or, argent, écaille, ivoire, corne et baleine.
COUTELLERIE anglaise et française.
BROSSES A TETE ET A MAIN, en ivoire, buffle et ordinaires.
PARAPLUIES en soie et coton, monture riche et très légère.
PORCELAINE et CRISTAUX, un assortiment très varié.
PARFUMERIE des meilleures fabriques de Paris.
POMMADE à toutes odeurs, reçue seulement de Paris, à vendre en détail.
Eau de Cologne de Farina.
Toujours en magasin un assortiment complet de chevaux pour dames et pour hommes.
A un magasin une très grande quantité de cachettes en bottes, (blanc pour la peau), à vendre en gros et en détail.
Vient de recevoir de Paris un joli assortiment de [illegible]. 3av

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—Mai 1853.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Ambard, Amable,	Hirtzlin, Jh. les époux,
Auburtin, George,	Hestrès, Victor,
Bayer, Arnaud,	Jadeau, Louis,
Bergerie, la dame veuve,	Lecoq, Jean Jacques,
Dumont, instituteur,	Lagrange, Amédée, Mme veuve
Delamé, Aristide Joseph,	
Durel, Jean,	Leroy, Auguste,
Denai, Jean-Marie,	Littique, Marie Véronique
Ehresmann, Adèle, Mlle	Muller, Mme veuve
Georget, François,	Montmeiller, Jacques,
Guériveau, Pierre Nicol.	May, Arnaud,
Goin,	Mourain, Pitre,
Gangloff, Baptiste,	Ousset, Louis et Thomas,
Gaumont, Mme Etienne	Petetin-Coury, Jean Marie,
Robert, née Spé. ho,	Rasu, Auguste,
Hillenmayer, Joseph,	Salpice,
Harmand, Jean François	Sarradet, Bertrand,
Antoine	Vigouroux, Pierre,
Hasse, Jean Germain,	Valamart, les époux,

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No. 102, entre St. Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 5 mai

Marchandises sèches nouvelles.

MAISON ROUGE,
Entre les deux Marchés.
JOS. N. ROBERT & Co.

EN débarquement des navires St Louis, Oswego et autres, et en magasin, un grand assortiment de marchandises sèches convenables pour la saison, à des prix excessivement modérés, parmi lesquelles se trouvent :

Bobinet soie noire pour mantelets, Dentelles de do, Manchettes mousseline et jaconat, brodées; Bandes et festons brodés, Mouchoirs batiste brodés et unis, Bas anglais en coton, Gants et Mitaines fil et noir, Ombrelles brochées et demi-parapluies, Jaconats imprimés, dessins nouveaux, Barège pure à carreaux satin, Barège couleurs, noir et blanc, Mousselines suisse et autres, Mousseline à chemisières, Alpaca noir de toutes les qualités, Toile d'Irlande pur fil, Mantilles filet et soie noire, Mantilles Gros de Naples, Gros de Naples et Gros du Rhin, Eventails, Rubans et Dentelles, Mérinos français et allemand, Coutil à pantalons (mode), Gingh fil et Gingh coton, Gingh et Coutil à matelas, Coton blanc et écru, Indiennes et Dénimes, Linge de table, Toile à draps, Coton dito, Nankin et Toile grise, Mouchoirs Madras nouveaux, Cravates de soie et Jaconat, Toile cirée et Passeplures.

AUSSI :

Un grand assortiment de Linge confectionné pour la saison, Marchandises pour habitations, pour Hôtels et bateaux à vapeur.

Les marchands de la campagne pourront faire des achats avec avantages en venant examiner notre stock et s'adresser de nos prix.

JOS. N. ROBERT & Co.,
Sur la Levée, entre les deux Marchés, la plus près de la halle à la viande.
5 mai

SEL D'EPSOM—A vendre par A. SCHWAB, 5mai 40, rue de Chartres

MIEL DU PAYS—A vendre par A. SCHWAB, 5mai 40, rue de Chartres

BLEU préparé pour l'eau, à vendre par A. SCHWAB, 40, rue de Chartres

PASTILLAS FUMANTES—Moyen excellent pour chasser les maringouins et purifier les appartements, à vendre par A. SCHWAB, 5mai 40, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—118,000, en débarquement de la goëlette Alice, à vendre par J. VALLS, 11, Magasine. 3 mai

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Walter R Jones, Honeywell, Philadelphie
Harriet & Jessie, Milton, Boston
Devonshire, Mallet, Anvers
Gertrude, Campbell, Liverpool
Westminster, Hagerdan, New-York
Oswego, Williams, New-York
Barque Virginia, Theinder, Gothenburg
Jane Doten, Groves, Matanzas
Oronocta, Kiddie, Liverpool
Greyhound, Galbraithen, New-York
Madonna, Woodside, Cork
Brick Zephyr, Forte, Gênes
Ada, Auld, Youngball
Kate, Redovich, Havane
Julia Ford, Drinkwater, New-York
Goëlette Visitor, Perry, Pensacola
O C Ackerly, Baldwin, New-York
Sea Breeze, Harriman, New-York
Mary Ellen, Comeau, Pensacola

Arrivés Hier.

Navire Arkansas, Otis, Newport
Joe Holmes, Adams, Havre
Barque Brilliant, Miller, Bristol
Globe, Blair, Cardiff
Goëlette Oregon, Golding, Tampico
Thos Pearson, Benson, Iles Ruatan
Walter M. Hopkins, Pensacole
Dora, Boghich, Pensacola

STEAMBOATS.

Frank Lyon, Estes, Princeton—coton.
C Mayes, Muggah, Attakapas—sucre, mélasse, &c.
Ophelia, Balize, de la Balize.
Uncle Sam, Lee, de St Louis—viande salée, paroles, farine, tabac, whiskey, foin, &c.
New Latona, Grau, Bayou Sara—mélasse, &c.
Music, Struck, Lafourche, sucre, mélasse, coton.
Midas, Hoople, Terre Haute.
Harry Hill, Filbrun, Memphis—coton

Memoranda.

Ports des Etats Unis.

Boston, 26 avril—Expédié, navire Soldan, Shaw, pour la N-Orléans.

Ports Etrangers.

Liverpool, 11 avril—Arrivé, Hawe, Marrow, N-Orléans; Sophia, Bonner, Key-West, avec une partie du chargement du Canabyses, de la N-Orléans pour Liverpool, condamné. Expédié, Queen, McCartney, N-Orléans, Perthia, Gen Berry, Peter Marcy, Mount-Washington, Desdemona, Wm Nelson & Atlas, tous pour la N-Orléans.

Bordeaux, 7 avril—Parti, Jean-Louis, Chadoumille, N-Orléans.

Havre, 7 avril—Arrivé, Walkin, Glover, N-Orléans; parti, 9, Clinton, Murphy, du 12, Président Fillmore, Pendleton, do.

Newport, 9 avril—Parti, William Doane & Shelter Goodall, N-Orléans.

Glasgow, 11 avril—Arrivé, Glencairn, Crawford, Nlle Orléans.

Belfast, 6 avril—Arrivé, Caroline, McDonnell, Nlle Orléans.

Gottenburg, 3 avril—Arrivé, Jenny Pitts, Thorndike, N-Orléans.

Trieste, 26 mars—Arrivé, Meguntiocook, Fairbanks, N-Orléans.

Gênes, 4 avril—Arrivé, Delfino, Filerbertt, de la N-Orléans.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Cincinnati	New Orleans, Whitten	5 h P M
Louisville	Glendy Burke, Bentley	5 h P M
Pittsburgh	Unicorn, Shroder	5 h P M
Memphis	Harry Hill, Filbrun	4 h P M
Rivière Rouge	R. M Jones, Aukrun	5 h P M
Rivière Rouge	F Dalman, Kay	5 h P M
Mobile	Helen, Carson	4 h P M
Biloxi	Creole, Walker	8 h A M
Rivière Arkansas	Franklin Pierce, Hicks	5 h P M
Donaldsonville	Mary Foley, Dalferes	8 h A M
Princeton	Frank Lyon, Estes	5 h P M
Key West	J L Day, Talbot	8 h A M
Opelousas	Sarah Gordon Davis	Midi
Rivière Rouge	Caddo No 2, Graham	5 h P M
Brazos Santiago	Yacht, Lawless	8 h A M
Mobile	California, Ross	4 h P M
Rivière Ouachita	New World, Moore	5 h P M
Bâton Rouge	E D White, Eifert	5 h P M
St Louis	John Simonds, Roberts	5 h P M
Rivière Tennessee	Cherokee, Sandley	5 h P M
Cincinnati	Indiana, Catterlin	5 h P M
Rivière Yazoo	Monroe, Owartney	5 h P M

☞ Le navire américain Marion, capitaine Elliott, de Bordeaux, est prêt à faire son débarquement. Les consignataires de marchandises par ce navire sont priés de prendre leur permis en douane dans un délai de cinq jours à partir de cette date, autrement leurs marchandises seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
LANATA, GANDOLFO & Co,
30av 8 & 10, rue Jefferson

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du brick norvégien Ægir, capitaine M. Sor, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
CHARLES CAVAROC,
3mai 30 rue Bienville

LA société existant entre MM. A. SOUZA & F. PICARD, sous la raison SOUZA & PICARD, a été dissoute le 29 avril d'un commun accord. M. V. SOUZA, acquéreur du magasin, reste chargé de payer les créanciers de la dite société. M. Barnett, nommé public, mais qui de collecter tout compte dû à la dite société.
A. SOUZA,
4mai—3 F PICARD.

LES soussignés, ayant acheté le magasin ainsi que les valeurs de la maison Souza & Picard de rue de Chartres, ont le plaisir de prévenir qu'ils continueront le commerce de la maison au même lieu. Le stock sera augmenté de beaucoup d'autres articles qui arriveront du détail en gros et en détail, et de les fournir aux acheteurs à des prix modérés, cuivres et marchandises de fer, &c.
Nouvelle Orléans, 3 mai 1853.
4mai—3 V. SOUZA.

UN jeune homme et une jeune femme, qui sont récemment arrivés de France, veulent se placer. Ils sont de bonnes mœurs, ont déjà été au service de maisons respectables. La femme sait bien coudre et faire la cuisine. Pour les renseignements et les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille. [illegible] 4mai—1m

ON désire louer ou acheter immédiatement une bonne cuisinière créole, d'un bon caractère et parlant courant... S'adresser rue St Anne... 4 mai—3

EAU DE MELISSE DES CARMES, véritable.

DEBARQUE du navire le *Jean Anne*, arrivé du Havre, cent douzaines de cette eau des Carmes de chaussure, et à vendre à prix modéré, qui pourraient la livrer en gros... A. PEYCHAUD, 3mai—3

CIGARES de la Havane—Marques choisies, Consuelo—qualité supérieure, Cigarettes de la Havane, Papier pour cigarettes, Tabac en feuilles de la Havane et de Cuba, Cafe de la Havane, Cordons de Cabagge à Esparçme, Vin de Xérès et Oporto, Vin de Xérès et Nevv. En magasin et à vendre par Y GUADEAS & Co, 3mai No. 5 rue de la Douane

CIGARES—150,000 cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick Mary Elizabeth et d'autres bâtiments... La cigarette et un assortiment récent, à vendre par J. M. CABALLERO, 4mai 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Marion, de Bordeaux—20 barriques vin rouge, à vendre par
E. DECHAMPS,
4mai 67, rue Condé

EN magasin et à vendre par le soussigné :
50 barils vieux whiskey Bourbon,
30 do do Monongahela,
20 do New-York Beauty,
E. DECHAMPS,
4mai 67, rue Condé

30 BARRIQUES vin de Bergerac,
15 do de Bordeaux,
12 do vin vieux do
10 do blanc Haut Sauterne,
25 barils do do do
A vendre par E. DECHAMPS,
4mai 67, rue Condé

ARTICLES DIVERS—
200 barils graisse en feuille de 1re qualité;
500 barillets do do do
40 barils huile de graisse épurée pour l'hiver;
100 barils bœuf mess de J. H. Davis;
100 barils bœuf de 1re qualité de Usher & Davis;
200 demi barils bœuf mess de Davis, pr. familles;
100 demi barils do extra de Davis;
1200 caisses chandelles de l'étoile, de Shillitoe;
100 caisses savon oxidé de Olcane;
100 barils whiskey rectifié;
25 bouteuts saleratus;
200 caisses morue;
20 tambours do
200 barils beurre de l'ouest, à vendre par
SECOMB, VOORHIES & Co,
4mai 15 rue Tchoupitoulas.

LE soussigné partant pour l'Europe, informe les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre lui, d'avoir à les présenter sous dix jours; il invite également les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler avec lui dans le même délai.

Il profite de cette occasion pour annoncer que M. S. DEMOUIN, rue St-Philippe, No 92, est chargé de sa procuration et agira pour lui pendant son absence.

Nouvelle-Orléans, 3 mai 1853.
3mai—10 C. J. DUBOIS.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VENTE AU PRIX COUTANT.

J. FEYTEL devant transférer son magasin la saison prochaine, de l'encoignure Chartres et Conti au No 22, rue de Chartres, et voulant ouvrir ce nouvel établissement avec des marchandises entièrement fraîches, se propose de VENDRE SON STOCK ACTUEL au prix coûtant.

Cet assortiment dont une grande partie est d'importation toute récente, ne renferme aucun article dont l'achat remonte à plus de deux ans.

Il se compose de :
Montres or et argent patent, Lépine et Duplex, anglaises, françaises et suisses, des meilleures fabriques.
Montres pour dames, or et émail, enrichies de diamants et pierres précieuses.
Pendules et candélabres.
Bijouterie dans toutes ses branches, telles que :—Lecontines, Chatelaines, chaînes de sûreté, chaînes de gilets, broches, parures et demi parures, boucles d'oreilles, épinglettes, bagues, boutons de chemises et manchettes, &c., en or, et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Grand assortiment de Diamants.

Messieurs les habitans de la ville et de la campagne sont invités à visiter son magasin, ils y trouveront d'excellentes marchés à faire.

Il vient de recevoir par le Leonnel Dyer, du Havre, un très joli assortiment de bijouterie française ainsi qu'une fantaise de montres suisses.

Il vient de monter un atelier de fabrication d'argenterie où il se chargera sur commande, de la fabrication des couverts d'argent, vrais et à filet, au même franc qu'aux autres. Les personnes qui désireront faire renouveler ou remettre à neuf leur argenterie trouveront à le faire avantageusement en s'adressant à lui.

A vendre :—L'installation de son magasin actuel—Cette installation est pour ainsi dire neuve, n'ayant été en usage que l'espace de 2 années. 3 mars

VINS de Bourgogne en caisse, de toute première qualité—
50 caisses Clos de Vougeot, 30 de Chambertin,
50 do de Beaune, 30 do Chablis,
6 do Volnay, 6 do Romanée,
à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue de la Douane

VIN BLANC—15 demi-barriques vin blanc, à vendre par FRED. LOISON,
9avril 24, rue de la Douane

VIN DE ST-ESTEPHE—7 barriques vin de St Estèphe vieux, de qualité supérieure, à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue de la Douane

VIN CHAMPAGNE—25 paniers vin de Champagne Fleur de Bouzy—en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue de la Douane

VIN muscat—200 caisses vin muscat Jourdan Brive, à vendre par FRED. LOISON,
9av 24, rue Douane

VERMOUTH—300 caisses vermouth La Noilly, Fils & Co., à vendre par
FRED. LOISON,
9av 24 rue de la Douane

VINS FINS—Vieux vin de Bordeaux, qualités réellement supérieures, des crus suivans :
15 caisses St Julien 1847 en bouteilles,
6 do St Julien 1847 en demi-bouteilles,
15 do La Rose 1847 en bouteilles,
6 do La Rose 1847 en demi-bouteilles,
15 do Léoville 1846 en bouteilles,
15 do Sauterne 1846 en bouteilles,
6 do do Sauterne 1846 en demi-bouteilles,
25 do Grand vin Lafite 1839 en bouteilles,
30 do vin Lafite 1846 en bouteilles,
A vendre par FRED. LOISON,
9avril 24, rue Douane

CIGARES de la Havane—Bonne qualité—Imperial, Regalias, El Sol, Regalias, Arabes, Nueva Zagran, Malinche, Ecosse,... Victoria, Evrelas, Minerva, Galeana,... Inteadad, Cabanas,... Londres, Partagas, ... à vendre par LABORDE & XIQUES,
7av 37, rue Commune

MADERE—4 [illegible] à vendre par
25 fev OHARA, POLLARD & Co

Banque des Artisans et Commerçants.

A UNE assemblée des actionnaires de la Banque des Artisans et Commerçants de la Nouvelle-Orléans, qui a eu lieu à la Banque le 7 du courant, conformément à un acte de la Législature, approuvé le 4 mars 1853.

MM. U. H. DUDLEY,
G. CROZAT,
R. JAMISON,

qui ont été dûment élus commissaires pour la liquidation des affaires de la dite Banque.
WM. J. McLEAN, Président
H. B. CENAS, Secrétaire. 26av—7

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, le 26 avril 1853.

A une élection tenue le 25 courant les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs pour l'année courante :

J. M. Lapeyre,	J. P. M Rouzan,
L. Millaudon,	A. Rocheroau,
Wm Vogel,	J. P. Benjamin,
P. Pouts,	L. Jeannet,
James Reed.	

Et à une assemblée de la Direction tenue ce jour M. J. M. Lapeyre a été unanimement nommé président. J. TUYES, Secrétaire.
29av—9f

FOIN, mais, avoine et son, en magasin et à vendre par DAVIS & FRERE,
30av—3 10, rue Conti

EMMAGASINAGE—Au No 10, rue Conti.

A LOUER—Les premier et second étages du magasin No 10, rue Conti. S'adresser sur les lieux.
30avril—3

A VENDRE—Un jeune griffe âgé de 16 ans. Pour les conditions, s'adresser à DAVIS & FRERE
30avril—3 10, rue Conti

VENANT d'être reçu—30 plumeaux en plumes de paon, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
30 avril 29 rue Natchez

PACANES—17 sacs pacanes du Texas, en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
30 avril 29, rue Natchez

EN débarquement du Marion, venant de Bordeaux—25 caisses fruits au jus, à vendre par
30 av JOHN CLAUZURE, 164, Royale

VIN vieux rouge en barriques—6 barriques,
Vins fins en caisses, crûs divers—66 caisses,
Vins ordinaires en caisses—400 caisses,
Vins de Bourgogne, crûs divers—150 caisses,
Vin Muscat de Frontignan—200 caisses,
Vin blanc en demi-barriques—12 demi-barriques,
Vin Champagne "Fleur de Bouzy"—50 paniers,
Vin Madère des docks de Londres—13 quarts,
Vermouth de La Noilly fils—200 caisses,
Eau-de-vie "Eagle Brand"—4 huitièmes,
Fruits à l'eau-de-vie assortis—30 caisses,
A vendre par FRED. LOISON,
30 av 24, rue de la Douane.

DEMANDE D'UN COMMIS pour faire la vente sur le banc du dehors de la Maison Rouge. Le Commis devra fournir de bonnes recommandations et parler anglais et français.
28av JOS. N. ROBERT & Co.

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

LE tableau d'assessment de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans, pour le dessèchement de la section No 2, bornée en face par les rues Claiborne, St Marc et Magnolia, à la partie supérieure, par le Canal de la Compagnie de la Banque du Canal, à la partie inférieure, par le Canal Carondelet et dans le fond, par le pont de la Métairie, ayant été confirmé en tant qu'aucune opposition n'y a été faite, par un jugement de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 29 mars 1853—Avis est par le présent donné à toutes personnes qui possèdent des propriétés dans la dite section, de se présenter et de payer, dans les trente jours qui suivront la première publication du présent avis, le montant de l'assessment de leurs propriétés—en vertu de la 7me section d'un acte approuvé le 20 mars 1839 et intitulé "Acte pour amender un acte intitulé acte pour pourvoir au dessèchement et nettoiement des marais et cyprières situés entre la ville de la Nouvelle-Orléans, les faubourgs incorporés et le Lac Pontchartrain," approuvé le 19 mars 1835. Les dites personnes, dans le cas où elles ne payeraient pas le dit montant, seront poursuivies conformément à la dite section.

HRY. A. HOFFMEYER, Secrétaire,
26 av—1m No 20 rue Bourbon

Moulins à sucre.

RECU par les navires John S. Harris et John Henry, venant de Liverpool :
3 moulins à sucre de forme horizontale, en fer avec cylindres de 36—16, et appareil pour chevaux et roues extra.
2 do do do do de 48 sur 20 do do
Aussi en main, chaudières à sucre en fer battu, de différentes dimensions, grils, couvertures de fourneaux, etc, etc, etc, à vendre par
29 av JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville

ACADEMIE DE DOLBEAR.

ECRITURE ET TENUE DE LIVRES,

No 166, rue du Canal.

CETTE ACADEMIE, établie en 1836, recevra de nouveaux élèves cette semaine. Quelques leçons isolées suffisent pour en tirer les plus mauvaises écritures et donner à la main des aptitudes... Les élèves sont, en très peu de temps, mis en état d'ouvrir, de tenir et de fermer les livres de maison. Ceux qui désirent acquérir quelques notions on peut suivre les classes de jour et de nuit.

Conditions :—Pour la partie simple, $12 partie simple. Parties doubles, $20. Classes de nuit.... Enfin de tenir compte les propriétés...

RUFUS DOLBEAR,
Rue du Canal, 166.

A. MARMAUD,

91, RUE DE CHARTRES,

VIENT de recevoir [illegible] de ses marchandises pour ... toutes les ... les prix avantageux pour... 29avril

UNE personne parlant le français et l'anglais, taisant la place, habitué au genre de commerce en gros, trouverait de l'emploi en s'adressant à la maison ... Bonne de recommandations. 2mai—

PORTO—Durand—500 quarts Porto sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par
J & J. TARDOS,
2mai 31, Vieille Levée

COGNAC—570 futailles des marques suivantes : Jean Louis 1811, Maglory 1848, J. J. Durand J. Lavelle, Alex de Montsorrau 1848, Eugène Mention 1840, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback à vendre par J & J. TARDOS,
2mai 31, Vieille Levée

MADERE—70 quarts madère à vendre par
J & J. TARDOS,
2 mai 31, Vieille Levée

VINS—30 caisses—... barriques vin rouge, ... sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J. TARDOS,
2mai No 31, Vieille Levée

MUSCAT—30 caisses sous les clés de la douane et ayant droit au drawback à vendre par
J & J. TARDOS,
2mai 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—50 paniers Crown & Star, à vendre par J & J. TARDOS,
2mai 31, Vieille Levée

CONSERVES alimentaires—1500 boîtes Champignons, cèpes, petits pois, truffes de choux, à vendre par
J. & J. TARDOS,
2mai 31, Vieille-Levée

GENIEVRE—Type de la marque "Swan" à vendre par J & J TARDOS,
2mai 31, Vieille Levée

VINS en barriques—200 barriques vin à l'usage des familles, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback à vendre par
J & J TARDOS,
2mai 31, Vieille Levée

Biscuits cracknell, de Huntley & Palmers.

1000 Boîtes attendues par le navire J. N. Cooper. C'est le meilleure qualité de biscuits qui ait été importé jusqu'ici sur ce marché. A vendre par les agens DAVIDSON & Co.
97, rue du Canal et sous le Odd Fellows Hall.
Ils sont aussi vendus au prix, par
MM. W. C. Raymond, E. J. Hart & Co.
R. McAlpin & Co., Hall, Kemp & Co,
Peters & Millard, Faures & Norman,
Dunbar & Iken.
Ces biscuits se vendent également chez tous les grands marchands de comestibles. 2 mai

BOUTEILLES—30 paniers bouteilles bordelaises 22 onces, en magasin et à vendre par
A. DELAMARE,
6av 9, rue Bienville

HUILE D'OLIVE—60 paniers huile d'olive Plagnol, grandes bouteilles,
20 paniers huile d'olive Plagnol, 1⁄2 bouteilles,
20 do imitation do grandes bouteilles,
20 do huile d'olive Marcelin Fus, grandes bouteilles, à vendre par A. DELAMARE,
6av 9, rue Bienville

Sirops Parfumés.

JOHN WINCON, No 35, RUE DE LA VIEILLE LEVEE, prévient les habitants de la ville et de la campagne qu'ils trouveront chez lui un assortiment de sirops au jus d'ananas, de groseilles, de fraises, de framboises, de mûres, de salsepareille, d'orgeat, de punch, de limon, de vanille, de grenadines, etc., etc. Tous ces sirops sont garantis de première qualité, et se vendent au galon, ou à la douzaine, à des conditions libérales. 26 av—15f

Bonneterie anglaise

Adolphe Blache, 69, Rue Royale.

VIENT d'ajouter à son stock déjà considérable de bonneterie de toute sorte, un bel assortiment des articles suivants reçus de New York par le steamer Empire City :

Chaussettes anglaises en fil d'Ecosse blanc et écru,
Do do en coton do do,
Gilets de peau en fil d'Ecosse, article supérieur,
Do do en coton, tissu léger convenable pour la saison. 26av

Vor. HEBERT & Cie.

149 rue de Chartres.

Littérature Diverses,

Reçu par la Belle Assise :

Hy. Murger, { Vie de Bohême, Vie de Jeunesse, Pays latin,
LAMARTINE—Œuvres diverses,
BARBIER—Poésies diverses,
CHATEAUBRIAND—Œuvres complètes,
CASIMIR DELAVIGNE—Théâtre.
A. DUMAS—Louis XVI et Marie Antoinette.

Romans à bon marché,

De Frédéric Soulié—Méry—A. Dumas—E. Sue—Emile Marco de Saint Hilaire, Arago, &c. &c.
30 avril

A LOUER—Un joli appartement au premier, rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.—Conditions très raisonnables.
S'adresser à la librairie. 1av

$25 de Récompense.

LA Récompense susdite sera donnée pour l'arrestation de la négresse ANNETTE, partie marronne de l'habitation du soussigné. Elle est âgée d'environ 25 ans, est d'une grande taille, a une belle prestance et a la peau très noire. A. TRUDEAU,
26av—☞ 12, rue Royale

COGNAC—4 quarts pipes cognac supérieur de A. Paroyre 4me preuve; 6 octaves do do do; 26 quarts de cognac 4me preuve de J & J Prom & Co, Rochelle; 4 quarts do 1re preuve de cognac R. Lompuy; 4 do do 1re de R. R. supérieur; 10 octaves do cognac J & J. Prom; 10 do vieux cognac; 25 octaves de 4me preuve de J & J Prom, Rochelle, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
30av 22, Vieille Levée

CHAMPAGNE—Venant d'être reçu par le navire Belle-Assise—125 paniers champagne Venoge & Co, Epernay, à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co.,
30 av 22, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés—
300 caisses vin blanc Haut Sauterne; 600 caisses vin blanc des meilleures marques de Bordeaux; 32 barriques vin blanc St-Caprais; 60 barils do do, 8 do de véritable vin blanc Barsac; 48 caisses fruits au jus assortis; 30 do cerises à l'eau-de-vie; 1500 demi de pois verts de Nantes; 500 do do do cèpes à l'huile; 100 caisses muscat; 30 do kirsch supérieur; 26 barils vin d'Oporto de M. Regis & Co; 65 quarts imitation Madère; 10 do vieux Xérès très supérieur; 32 quarts do do do Madère; 80 sacs amandes à la dame; 36 paniers de do; 5000 quarts boîtes sardines de la Rochelle.
Fdo DE FUENTES & Co,
30av 22 Vieille Levée.

Aux Marchands de la Levée.

LES soussignés ont en magasin et tiennent constamment en mains les articles suivants convenables à votre vente :

Coutellerie de poche,	Coutellerie de table,
Ciseaux,	Rasoirs,
Rasoirs,	Peignes,
Pas fermoirs,	Bas,
[illegible]	[illegible]

[illegible] et que l'on peut désirer dans un magasin de quincaillerie.
18avril OHARA, POLLARD & Co.

J. B. ISNARDON et GABRIEL PASCAL ont, à dater de ce jour, conjointement et séparément, ma procuration générale par acte passé pardevant A. Chiapella, notaire public.
BERNARD TURPIN.
Nouvelle-Orléans, le 30 avril 1853. 2mai—1m

AVIS D'ENCAN.

☞ Pendant mon absence de cette ville, M Gabriel LAMBERT, encanteur de la maison J. B. Bischo & Co, fera toutes les ventes qui seront confiées à mes soins.
2mai—6m BERNARD TURPIN.

FASHIONABLE STORE,

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, que devant partir pour France le 15 courant, il se chargera de toutes les commandes qu'on voudra lui confier, et comme par le passé il y mettra toute son attention et ses soins pour satisfaire ceux qui l'honoreront de leur confiance. Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir payer leurs comptes au plus tôt, comme aussi celles à qui il peut devoir de présenter les leurs pour être soldées.
2 mai—15f J. DUCOURNAU

TOUT MARCHAND

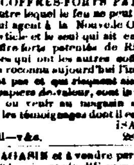

EN ville ou à la campagne, possède des livres ou des papiers dont la perte pourrait souvent causer sa ruine; c'est aussi le cas avec la plus grande partie des marchands en détail, planteurs, chefs d'atelier, &c. On peut éviter un tel malheur à peu de frais comme le prouve clairement le témoignage des plus forts marchands de la Nouvelle-Orléans et autres villes, qui ont sauvé de cent à huit cents fois leur capital en achetant les COFFRES-FORTS PATENTES de Rich & Co., contre lesquel le feu ne peut rien. Le soussigné est le seul agent à la Nouvelle-Orléans pour la vente de cet article et le seul qui ait en magasin les véritables coffres-forts patentés de Rich & Wilder. Les personnes qui ont les autres coffres-forts dont tout le monde a reconnu aujourd'hui l'inutilité, ou celles qui n'en ont pas et qui tiennent ainsi de perdre leurs livres et papiers de valeur, sont invitées à envoyer leur adresse ou venir au magasin du soussigné pour voir les lettres et les témoignages dont il est question plus haut.
ISAAC BRIDGE,
29avril—vde. 22, rue des Magasins

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés :
400 barriques vin d'Espagne,
25 barriques vin rouge de Bordeaux bon ordinaire,
10 quarts cognac marques recherchées,
2 demi pipes do do,
50 barils vin blanc Haut-Sauterne, 1re qualité,
Vin blanc et rouge en caisse.
BOYER FRERES,
22av Encoig. Moreau et Mandeville.

300 BARRIQUES de vin rouge bon ordinaire pour familles, attendues par les navires suivants, par le Marion, 96 barriques; par l'Alma, 100 barriques; par la Louisa Ries, 104 barriques, en à vendre par BOYER FRERES,
22av Encoig. Moreau et Mandeville.

HUILE DE COLSA! HUILE DE COLSA

10 Barils huile de Colsa épurée, 1re qualité, pour lampes carcel et modérateur, à $1 25 le gallon. En vente chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville. 2avril

VANILLE—3 caisses vanille en débarquement et à vendre par BRUGUIERE & Co,
14av 27, rue Bienville

TABAC—70 balles tabac du Mexique pour envelopes et tripes à vendre par
BRUGUIERE & Co,
14av 27, rue Bienville.

SARDINES A L'HUILE—15 caisses boîtes sardines, de la marque B. Guilloux, à vendre par
BRUGUIERE & Co,
14av 27, rue Bienville.

VIN Muscat—100 caisses vin Muscat F. Durand, en débarquement du navire St-Paul, venant de Port-Vendres, à vendre par J & J. TARDOS,
1r avril No 31, Vieille Levée

40 Paniers champagne Heidsieck & Co, à vendre par A LARROQUE & Co,
26 avril 42 et 44, rue de la Douane

40 Paniers champagne marques diverses, à vendre par A LARROQUE & Co
26 avril 42 et 44, rue de la Douane

VIN—100 caisses vin rouge bon ordinaire, à vendre par A LARROQUE & Co,
26 avril 42 et 44, rue de la Douane

VINS—100 caisses vins Gruau Larose, Léoville, Chateau Lafitte, St Emilion, à vendre par
A LARROQUE & Co,
26 av 42 et 44, rue de la Douane

GENIEVRE de Hollande, Schiedam, par barils, de qualité supérieure, en flacons, cognac, 1⁄4 et 1⁄2 pipe, demi-jeannes, et caisses des meilleures marques à vendre par A LARROQUE & Co,
26 av 42 et 44, rue de la Douane

MADERE, &c—10 quarts vieux madère,
5 quarts Porto,
5 do vieux Kentucky whiskey,
3 do do Rye,
3 do do Bourbon,
A vendre par A LARROQUE & Co.,
26avril 42 et 44, rue de la Douane

FRUITS au jus, assortis,
Fruits à l'eau de vie, assortis,
Petits pois, haricots verts, flageolets,
Cèpes à l'huile en boîtes 1⁄2 et 1⁄4
Sardines à l'huile, boîtes, 1⁄2 et 1⁄4
Truffes du Périgord, do
Pâtés truffés do do
A vendre par A LARROQUE & Co.,
26 av 42 et 44, rue de la Douane

VINS—20 barriques vin rouge bon ordinaire,
10 barriques Bergerac,
15 do St Emilion,
25 paniers bouteilles vides de Bordeaux,
25 milliers bouchons fins et mi-fins,
A vendre par A LARROQUE & Co.,
26 av 42 et 44, rue de la Douane

ATTENDU par le navire Louisa Ries, venant de Bordeaux—5 barriques vin de familles,
10 do vin vieux,
40 do Haut Sauterne,
A vendre par A LARROQUE & Co.,
26 avril 42 et 44, rue de la Douane

Bottes, Souliers et Brodequins.

475 caisses en débarquement des navires Wm Nelson & G. Hol et Chaves, formant un bel assortiment pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales, par G. W. DUBBAR,
26av 5, rue des Magasins

VINS! VINS!

104 barriques vin rouge, St Estèphe, 1832, 30 do vin blanc Sauterne, 50 caisses de 12 bouteilles vin rouge vieux St Estèphe, Ch. Kirwan, Branne, Cantenac, Léoville, Latour, Cos, Clermont; 50 caisses de 24 1⁄2 bouteilles vin rouge do, 50 do do vin blanc Sauterne.

COGNAC, COGNAC.

15 quarts cognac 1re preuve, Th Moderau, 10 octaves do do do.

ABSINTHE, ABSINTHE.

Dans la véritable de Couvet, 2 av. Pernod & C. Couvet, 10 paniers de 24 bouteilles vides.

BOUTEILLES VIDES.

10 paniers de 24 bouteilles vides. En débarquement du navire Marion, de Bordeaux, et à vendre par
V. & F. MAGNAN,
30 av 85 et 87, rue Bienville

Rhum de la Louisiane.

150 barils de rhum de la marque D.B.Y., qualité supérieure, à vendre par I. E. COURRES, 30 av 85, rue Bienville.

PAPIER PEINT

Papier peint. Papier peint.

Reçu par la Belle Assise :
5,000 rouleaux de papier peint, français, à vendre à 10, 15, 20 et 25 cents le rouleau, chez
Vor. HEBERT & Co.,
30 avril 149, rue de Chartres

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN—Venant d'être reçu—50 paniers du célèbre Champagne de Vve Clicquot Ponsardin, en quarts et pinques, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
2mai 22 Vieille Levée

ATTENDANT et à vendre par les soussignés—25 caisses cerises à l'eau de vie; 50 caisses vin rouge, St-Estèphe supérieur, Léoville, 25 caisses vin St-Estèphe supérieur, 25 caisses saucissons de Lyon, 32 barriques vin rouge Bouzy; 32 barriques vin rouge, Médoc, 216 caisses vin rouge St-Julien; 30 barriques vin rouge St Julien St-Emilion, 60 barils vin blanc Sauterne; 300 caisses vin Margaux, St-Julien.

Par le Tremont de Marseille—100 paniers huile d'olive véritable de J. Plagnol; 40 barriques vin rouge Bergasse; 60 caisses savon de Castille.
Fdo. DE FUENTES & Co,
30avril 22 Vieille Levée

EN débarquement du navire Marion, venant de Bordeaux :
8 barriques vin rouge Pauillac Médoc, pr familles,
8 do do Cantenac do
24 do do St Estèphe do bon ordin.
40 do vin blanc Haut Sauterne, J. Ducastaing,
45 barils do do do
55 caisses de 12 bouteilles vin rouge Pauillac,
27 do 24⁄2 do do do
32 do 12 do vin blanc Haut Sauterne,
28 do 24⁄2 do do do
21 do moutarde diaphane de Louit frères, à vendre par B. TALAMON,
30av 186, rue Royale

DIVERS EN MAGASIN—Vermouth de Noilly et de Gautier, bouteilles vides 22 onces, muscat de Frontignan, absinthe suisse, diverses marques, saucissons de Roux, de J Charles, vin rouge et blanc en caisses et barriques, divers crus et marques, vin rouge de Gonfalbal, bitters de Baker, vin de Cespérion, abricots à l'eau de vie, moutarde diaphane de Louit frères & Co, petits pois au naturel en 1⁄2, 1⁄4 et grandes boîtes, champagne des marques Jos Perrier, La Richardet et Cardinal de Richelieu, eau de fleur d'oranger, différents modèles, &c, &c, à vendre par
30av B. TALAMON, 186, rue Royale

CIGARES—199,400 cigares de la Havane des marques Washington, Monte Christo, Bonita, Sol, Ingenuidad, Figaro, Intimidad et Cantanon, en débarquement du brick Elizabeth et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3 mai 37, rue de la Commune

INDIGO—16 surons indigo de Guatemala, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 mai 37, rue de la Commune

CAFE—146 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
3 mai 37, rue de la Commune

CIGARETTES—2000 paquets de la marque El Fígaro, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par LABORDE & XIQUES,
3 mai 37, rue de la Commune

VIN Bergasse—30 barriques vin rouge de Bergasse. A vendre par ANT GIRAUD,
3 mai 46, Vieille Levée

VIN de Bordeaux—40 barriques vin rouge bon ordinaire; 15 barils vin blanc Sauterne; 400 caisses vin rouge, diverses qualités.
A vendre par ANT. GIRAUD,
3 mai 46, Vieille Levée

HUILE D'OLIVES—150 paniers huile d'olives, grandes bouteilles, 50 do en demi bouteilles, à vendre par ANT. GIRAUD,
3 mai 46, Vieille Levée

VERMOUTH—200 caisses Vermouth La Noilly fils & Co; 150 caisses do Turino.
A vendre par ANT. GIRAUD,
3 mai 46, Vieille Levée

FRUITS à l'eau-de-vie—60 caisses fruits à l'eau-de-vie, poires, prunes, abricots.
A vendre par ANT. GIRAUD,
3 mai 46, Vieille Levée

EN débarquement du navire Marion, de Bordeaux—80 barriques vin rouge bon ordinaire.
A vendre par A. GIRAUD,
3mai 46, Vieille Levée

EN débarquement du brick Ægir, de Bordeaux—100 barriques vin rouge bon ordinaire.
A vendre par A. GIRAUD,
3 mai 46, Vieille Levée

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Ægir, venant de Bordeaux—
500 barriques vin rouge,
30 do vin blanc,
210 barils do
20 demi barriques do
10 barils vin rouge, 595 caisses vin rouge,
20 quarts eau de vie, Cucq père et fils.
500 boîtes sardines à l'huile, Rodel,
2000 demi do do do
1000 quarts do do do
CHARLES CAVAROC,
3mai 30 rue Bienville

A LIVRER par le navire Tremont, attendu de Marseille—
200 barriques vin rouge Bergasse.
200 paniers huile d'olive J. Plagnol.
CHARLES CAVAROC,
3mai 30 rue Bienville

Suc de Groseilles! Suc de Groseilles!

RECU par la Belle Assise, du Havre, et en vente chez les soussignés :
[illegible] Sirop suc de Groseilles,
150 do do de Framboises,
100 do do de Framboises.
LION & PINSARD, 66 & 68, rue Royale,
2mai—1m Encoignure Bienville.

EN MAGASIN.

UN baril [illegible]... à vendre par JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville

CIGARETTES... à vendre par J. VALLS, 11, Magasine.

SMMMS [illegible]

Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 21 avril 1853.

LES actionnaires qui ont donné avis de leur intention de réduire le montant de leurs souscriptions, jusqu'à concurrence de leur quote-part de la taxe des chemins de fer des cette année, recevront, sur présentation de leurs reçus de taxe de chemin de fer, au montant égale au montant qu'ils ont payé à valoir sur leurs actions, et le montant qu'ils ont payé à valoir sur leurs actions excède leur quote-part de la taxe des chemins de fer, le remboursement se fera jusqu'à concurrence de cette quote part.
JOHN CALHOUN,
22 av—☞ Secrétaire

Modes—Modes—Modes.

☞ Changement de Domicile.

Mme CAUCHE prévient les dames que elle vient de faire l'ouverture de son nouveau magasin de modes, Grandes nouveautés, lingeries et broderies, rue Royale, No 123, entre St-Louis et Conti.

Mme Cauche invite les dames à visiter son nouvel établissement et profiter de cette occasion pour les remercier du bienveillant patronage qu'elles lui ont si généreusement accordé jusqu'à ce jour.
Mme CAUCHE,
29av—15 123 rue Royale.

A vendre à l'amiable pour cause de départ,

30 ilets de terre avec les améliorations qui s'y trouvent. S'adresser sur les lieux à
DAMIENS & MABIRE,
20av—1m Versailles, paroisse St-Bernard.

Librairie Religieuse et Classique.

203, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.

NOTRE sieur GUERINEAU s'empresse d'annoncer à notre clientèle qu'il doit bientôt partir pour se faire à Paris, de grande expérience de cette place lui permet de faire l'offre de ses services aux nombreux habitués de la maison. Il se chargera de toutes les commissions que l'on voudra bien lui confier et dont il se fera le plus grand soin.
2av—1m CHAS. GUERINEAU & Co.

A Louer pour cause de départ—Une très grosse cuisinière, entendant parfaitement la cuisine française, entremets, pâtisserie, etc, etc, aussi très bonne repasseuse en robes.
S'adresser à FRED. LOISON,
23av—☞ rue Douane 24

ON demande un boulanger pour aller à Shreveport. Un homme de bonnes mœurs trouverait un emploi permanent. S'adresser à
E. J. HART & CO,
23 av 79, rue Tchoupitoulas

MARASCHINO—40 caisses de 24 bouteilles chaque marasquin de Zara, à vendre par
A. COUTIN,
23 av 13, rue Bienville

EN débarquement du navire Issardon, du Havre—25 caisses absinthe Berthoud Fils & Cuvet, à vendre par A. COUTIN,
23 av 13 rue Bienville

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre :
1000 dame-jeannes de 5 gallons,
100 do de 3 gallons; 100 do de 2 gallons, et 300 do d'un gallon, à vendre par
J. B. PREAU & Co.,
23 av 31 et 33, rue Gravier

EN débarquement du navire Issardon, venant du Havre :
75 paniers champagne de la marque de la Clef, bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
J. B. PREAU & Co.,
23 av 31 et 33, rue Gravier

Grocerie à vendre.

A VENDRE une Grocerie bien achalandée, située dans un des beaux quartiers du 1er district. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à
L. MAJESTE,
28 mars 115, rue de Chartres

CANAL CARONDELET.

LE soussigné ayant établi une branche de son magasin de fourrage aux Nos 238 et 240, en face du Canal Carondelet, annonce à ses amis et au public qu'il aura toujours en main et vendra aux plus bas prix du marché : du foin, du maïs, de l'avoine, etc.
28 mars F. A. GONZALES

EN débarquement du navire Marion, venant de Bordeaux :
8 quarts pipes Cognac Samuel Richard 1845,
4 huitièmes do do do
16 caisses pruneaux en jarres.
4 do pâtés truffés Jh Penaud, de Nantes,
25 do sardines boîtes 1⁄2 et 1⁄4
35 do moutarde diaphane Bagou frères,
30 do vermicelle et macaroni,
10 barriques vin rouge qualité supérieure 1837, à vendre par J. B. PREAU & Co.,
29 av 31 et 33 rue Gravier

MARCHANDISES NOUVELLES.

Mme M. SCHELL,

Encoignure Hospital et Vieille Levée, No 16.

MME SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports américains et étrangers un assortiment complet de marchandises de la saison, telles que :
Organdis riches imprimés,
Organdis riches imprimés, avec bandes,
Organdis riches imprimés, avec volants,
Jaconats riches imprimés,
Jaconats riches imprimés, avec bandes,
Barèges riches imprimés ornés,
Manchettes, chemisettes, broderies,
Ombrelles, mantelets, dentelles, chapeaux pour dames et enfants.

Mme Schell venant de recevoir 3 caisses calicos, garantis bon teint, à 10 cents la verge.

Mme Schell est déterminée à vendre ses marchandises à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.

Les personnes qui ont besoin de marchandises à bon marché feront bien de venir examiner le stock. Tout le monde est invité. 15mars—3m

Foin, Maïs, Avoine et Son.

Magasin situé au dépôt du Rail Road Pontchartrain.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs Elysées près la Levée, foin, maïs avoine et son, qu'il vendra toujours à des prix modérés.

☞ Les personnes qui expédient ces articles de l'autre bord du Lac par le rail road, sont priées de s'adresser au soussigné qui recevra et fera promptement servir les articles sur la rive, ainsi que les marchandises de toute sorte, marchandises et autres expédiés avec soin, sans frais de transport.
27 fev THEODORE BOUCHARD

HUILE! HUILE!

HUILE DE BALEINE, de CACHALOT, de GRAISSE, de LIN, huile pour les tanneurs et les machines.

MAQUEREAUX, POISSONS SALÉS, SAVON, CHANDELLES, &c. &c.

A vendre par H. E. CUTTER & CO,
7av—1m Marchands d'huile, No 5, rue Gravier

A DELAWARE importation directe à vendre—40 barils New-York Brandy, 4me preuve, 20 quarts importation en gros 4me preuve, 10 do do do 1re preuve,
AUSSI
40 barils New York gin,
10 do vieux whiskey Bourbon,
10 do do Monongahela,
10 do do Magnolia, New York 19av

EN débarquement du navire Windsor Castle, de Bordeaux :
29 caisses très vieille eau de vie, marque Larronde, 29 caisses vin de Larose et Lafitte.
A vendre par V. & F. MAIGNAN,
2 av 85, rue St Louis

LIBRAIRIE DE VOR HEBERT & Cie,

149, rue de Chartres.

Ouvrages nouveaux reçus par la Belle Assise.
EMBERT—St Amelius de Fauxberry 1 vol.
VON. COUSIN—Mme de Longueville, 1 vol.
Entreveyy—Tableau de la Littérature du Nord au moyen âge, 1 vol.
PELLETAN—Profession de foi du XIX.
BARTH—L'Eder (du) traduction nouvelle avec le texte original en regard.

Sciences.

REGNAULT—Chimie, éditions nouvelles,
GARTLA—Chimie, do
BOUCHARDAT—Annuaire de Thérapeutique
WAHU do de Médecine 30av

Vor. HEBERT & Cie.

AVIS.

NOS Sr. ESCOUSSE partant pour France dans les premiers jours du mois prochain, a l'honneur de faire ses offres de services aux clients de la maison Victor Hébert & Cie, ainsi qu'à toutes les personnes qui voudront bien lui confier leurs ordres.

N. Sr. Escousse se chargera des commissions de librairie, papiers peints, articles de bureaux, de dessin, de peinture, &c. &c. et en général de marchandises de toute autre nature.

Les relations de la maison Victor Hébert sur la place de Paris nous permettent d'affirmer que les ordres donnés seront remplis exactement, promptement, et comme prix, aux conditions les plus avantageuses.

Vor. HEBERT & Cie,
14 av—20f 149, rue de Chartres

ADOLPHE BLACHE,

69, rue Royale.

A SSORTIMENT complet cravates d'été de toute espèce et du dernier genre, telles que :
Cols en moire brodés.
Cravates fantaisie en soie légère,
do pur fil imprimées,
do batiste blanche, brodées et unies,
do batiste d'Ecosse fantaisie, &c. &c. 16av

EN magasin et à vendre par le soussigné :
15 barriques vin vieux de Bordeaux pr famille,
30 barriques bon ordinaire,
25 barils vin blanc, haut Sauterne,
60 caisses vieux vin Chateau Lafitte, Haut Brion, Chateau Margaux,
20 caisses fruits au jus,
10 barils Monongahela rye whiskey,
8 do old Bourbon do
20 quarts madère,
10 do Port wine,
Huile de Plagniol, absinthe, kirschwasser, cognac, rum de la Jamaïque, vieux madère en dame-jeannes, &c. CH. LASSICHERE,
26 avril No 26, rue St Louis

Sucre de la Havane.

376 caisses sucre blanc, jaune et brut.

Café de la Havane.

330 sacs café vert de la Havane, 1ère qualité.

Cigares de la Havane.

76,000 cigares Cabanas et autres marques.

Confitures de la Havane.

30 caisses confitures assorties.

En débarquement du brick P. Soulé, venant de la Havane et à vendre par S. DE VISSER & Co.
27 avril 26 et 24, Vieille Levée

SARDINES à l'huile—En débarquement du navire Marion de Bordeaux—
100 caisses de 100 demi boîtes chaque sardines à l'huile de la marque Dodin & Co., de Nantes.
10 caisses de 50 quarts boîtes chaque, sardines à l'huile, de la marque Dodin & Co, de Nantes.
15 caisses de 50 quarts boîtes chaque, sardines à l'huile de la marque Dodin & Co de Nantes, à vendre par NUMA LACOSTE,
29 avril 147, rue Royale

PRUNES SECHES—En débarquement du navire Marion, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
40 caisses de 12 bocaux prunes sèches diverses grandeurs,
20 do 12 boîtes transparentes do
NUMA LACOSTE,
29 avril 147, rue Royale

FRUITS AU JUS—25 caisses fruits au jus de la marque Teyssonneau Jne, en débarquement du navire Marion, de Bordeaux, à vendre par
NUMA LACOSTE,
29 avril 147, rue Royale

VINS ROUGE pour famille—40 barriques vin rouge Chateau Rousseau—En débarquement du Marion, de Bordeaux, à vendre par
NUMA LACOSTE,
29 av 147, rue Royale

PAUL JUGE FILS & Co.,

IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, HUILE D'OLIVE &c., &c., &c.
ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
21 av 27 rue St-Louis

AVIS.

GUSTAVE FORÉE. LÉON GIRARD.

FOREE & GIRARD,

Marchands Commissionnaires,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue St-Louis, No 7, près la rue Vieille-Levée.
21 janv—1an

EAUX-DE-VIE—103, 184 et 108 pipes eau-de-vie de J. V. Bernard & Co, La Rochelle; 5⁄6 et 16 do do haynel Rooby et Alexis Pat, Cognac—En débarquement du navire "Marion" venant de Bordeaux, à vendre par EDG. ROCHEREAU & Co,
5mai 17 et 19, rue St-Louis

SARDINES A L'HUILE—105 caisses, demi et quarts boîtes sardines à l'huile marque A. ... en débarquement du navire "Marion" venant de Bordeaux, à vendre par EDG. ROCHEREAU & CO,
17 et 19, rue St Louis

A VENDRE, à livrer par le navire Tremont, attendu de Marseille :
200 paniers huile d'olive Jules Plagnol,
... barils vin d'olive Bergasse,
... do do absinthe Nicolas...
200 caisses savon Castille, première qualité,
150 do de vermouth Noilly,
100 do fleur d'oranger.
JOS. LANATA,
20 av 11, rue Jefferson, 12, Toulouse

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 5 mai 1853.

ROBERT LE DIABLE,

Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

☞ On commencera à 7 heures.

Lundi 9 : Bénéfice d'adieu de Mme WIDEMANN

DON JUAN.

LE GRAND MUSEE DU SUD,

Nos 105 et 107, rue St-Charles, Nlle Orléans

Engagement de WINCHELL, le grand comique, restera dans les Etats-Unis et que pour tous les jours, cette semaine, ainsi que les chanteurs nègres.

Le Zeuglodon, mesurant plus de 100 pieds, qui sera exhibé que quelques jours avant d'être envoyé à la Foire de New York.

Un million de Curiosités,

Naturelles et artificielles qui peuvent être vues de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

La jeune Géante américaine, costumée à la Bloomer

EXHIBITION DURANT LA SAISON

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Vannucchi est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée—50 cents. Les enfants et domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chaque. Les institutions n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir.

En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de 14 ans. Sa taille sont d'une grandeur de 7 pieds 4 pouces et elle a 3 pieds de circonférence à la ceinture. Elle pèse 312 livres et est parfaitement proportionnée dans toute sa personne. Cette jeune géante a été engagée pour quelques jours seulement et sera visible à dater d'aujourd'hui samedi, 26 du courant.

☞ Les prix sont les mêmes. 26 fev

1853. SOURCES DE COOPER 1853

LE soussigné a pris l'entière direction des SOURCES DE COOPER et peut maintenant recevoir les voyageurs. Une nouvelle salle à manger a été construite; les chambres à coucher ont été entièrement réparées et meublées à neuf, et un bel établissement a été complètement réparé.

CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER A SE LOGER, et on n'en recevra pas plus que l'établissement ne comporte.

Il n'y a pas d'endroit qui convienne davantage aux MALADES. Les médecins recommandent le fréquent des Sources l'on ne saurait les CURES MERVEILLEUSES qu'elles ont effectuées. On pourra consulter en s'adressant à l'établissement, les détails de ces cures garanties que y ont été effectuées.

Les prix seront modérés et le propriétaire fera tous ses efforts pour rendre agréable aux voyageurs leur séjour de son hôtel.

Le chemin de fer de Vicksburg, Jackson et Raymond transportera les passagers à Raymond et de là ils seront conduits à trois milles des Sources par des DILIGENCES A QUATRE CHEVAUX de W. H. Smith.

On parcourt en moins de trois heures la distance de Vicksburg aux Sources. Les voyageurs pourront se procurer, au dépôt du chemin de fer, à Vicksburg, des tickets pour toute la route de Vicksburg aux Sources—Prix, $2 30.
26avril—3m JOHN THATCHER

Institution de Mme DESHAYAUX,

A PASS CHRISTIAN.

MME DESHAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que, au 1er juin, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été, dans le de l'établissement principal en ville. L'augmentation du local permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les études sont les mêmes dans les deux maisons, et comprennent : l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches.—L'Établissement en ville restera ouvert tout l'été sans interruption. 13 av ☞

Dissolution de Société.

LA société existant entre les soussignés sous la raison de CUR & KLEIN, propriétaires du bateau à vapeur GIPSY, a été dissoute, par consentement mutuel, le 22 mars 1853. John Klein reste chargé de tous les comptes et du paiement de toutes les réclamations jusqu'à ce jour et est seul autorisé à signer la raison sociale pour la liquidation. James H. Cur est devenu propriétaire du bateau et en reste seul chargé pour son propre compte à partir de ce jour.
JAMES H. CUR,
JOHN KLEIN
13av—30j Nlle Orléans 13 avril 1853

A LOUER pour la saison d'été ou l'année une BELLE PROPRIETE à la BAIE ST LOUIS, composée d'une maison à étage avec toutes les dépendances pour une famille.
Pour les termes, s'adresser à J. B. DERRY
13avril— 26, rue de la Douane

LE soussigné vient de recevoir par les plus Bateaux de New-York, un magnifique assortiment de fournitures et garnitures pour robes, sur lequel il appelle l'attention des dames. F. A. HERRARD,
23 mars No 113, rue de la Casa Calvo, près Royale et Bagatelle

A VENDRE—Une portion de terre située à la Baie St-Louis, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître à quatre appartements, galerie, deux cabinets, cuisine, écurie, &c. La propriété fait face à la mer, et a quarante verges de front sur quarante de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Dianel et de l'autre par celle de Mme Carrelle. Pour les conditions, qui seront très avantageuses, s'adresser à JH. FOUCHER,
26 av Encoignure Craps et Espagne

MAGASIN DE TAPIS.

No 122, rue de Chartres

PAILLASONS—500 rouleaux de 4⁄4, 5⁄4 et 6⁄4, blancs, à carreaux et de fantaisie, récemment reçus.

Tapis cirés—Une grande variété de nouveaux dessins nouveaux.

Tapis de tous genres et de toutes qualités, reçus directement des fabricants, et qui seront vendus à prix modérés. Le tout à vendre aux meilleurs marchés de la place.
28 mars A. BROUSSEAU & Co.

A vendre ou à louer à Est-Pascagoula

UNE maison avec un terrain à la plage, contenant quatre appartements, avec une galerie, cuisine, écurie, &c. La propriété a 2 arpents de face sur la plage sur la profondeur des ilets, et est située à côté de la résidence de M. ... sur la résidence des hôtels et la propriété du capitaine Waterman.

Aussi :—Une maison de campagne et un grand terrain ayant environ 2 arpents de face à la mer, cuisine, écurie, &c., contiguë à la propriété du capitaine Waterman.

Aussi :—La résidence du soussigné et un grand terrain ayant environ ... arpents et des ...

Toutes ces propriétés sont situées en face du bord de Pascagoula, et se trouvent dans la plus belle et la plus saine position ...

Pour les conditions, s'adresser à Williamson & Co, Nlle Orléans, à W. S. Dodson, Pascagoula ou à JACOB BAPTISTE, Mobile.
11 av—1m

Machine à coudre patentée, de Wilson

CETTE nouvelle machine à coudre peut actuellement être vue, (par les pratiques) en pleine opération au magasin du soussigné, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles.

L'utilité de cette machine ayant été reconnue par des juges compétents et les marchands du Nord qui les ont adoptées puisqu'elle fait travailler à la fois aux apprentissages, elle se recommande aux planteurs qui veulent avoir à leur service la couture à la main. Cette machine est facile à mettre en mouvement et ne peut se déranger.

Ces machines sont d'une très grande utilité aux hôteliers et autres, coudrant avec une grande célérité le toile fine, la mousseline, la toile de coton et toute espèce d'étoffe, aussi la soie et le drap...

Une personne qui aurait l'habitude de cette machine pourrait manufacturer des vêtements d'une manière plus rapide.

On remplira promptement les ordres qui viendront de l'étranger pour ces machines et on fera connaître la manière de s'en servir.

N. B.—Cette machine n'a aucun rapport avec l'ancienne machine à coudre de Wilson, patentée en 1850, et qui fonctionne à l'aide d'un levier et d'une navette. La machine que vend le soussigné ne contient ni roue ni navette, mais fonctionne de la manière la plus simple, et le principe en tout à fait nouveau.
JOSEPH HUFTY,
11 av—60 Au-dessous de l'hôtel St Charles

QUINCAILLERIE

AUX PRIX COUTANT,
Pour du Comptant,
LE SOUSSIGNÉ,
En liquidation,
Offre à vendre au No 59, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti,
Son STOCK de QUINCAILLERIE, en GROS ou DEMI-GROS, au prix coûtant,
Pour du Comptant.

☞ Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.

F. A. LANAUZE, 59, Rue de la Levée.
26av—30

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46.

A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
16fév—☞

TH. RIMBERGER, D. M.,

Médecin élevé en Allemagne et à Paris.

RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Condé et Royale. 4 fév—1an

PAPIER et lamile pour paille de sucre—25 paquets de papier à enveloppe et des pains de sucre, 15 paquets ficelle,
A vendre par FRED. LOISON,
9 avril 24, rue de la Douane

CHAPEAUX—Un magnifique assortiment de chapeaux de paille, Kossuth, Magyar et Mexicains, de toutes couleurs, en magasin et à vendre par G. W. DUNBAR,
21 av 5, rue des Magasins

AVIS—AVIS—AVIS.

Mme Vve R. D. FANIS, encoignure Canal et Bourbon, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans, que désirant se retirer des affaires, elle vendra son magasin, qui est assorti de marchandises à 50 pour cent de rabais; les dames pourront être persuadées qu'elles trouveront de quoi se satisfaire à bon, bien bon marché.

Elle profite de la bonne occasion pour prier les dames à qui elle a donné de venir régler leurs comptes dans le plus bref délai, car elle désire partir pour Paris dans six semaines.
18 av Vve E. D. FANIS.

RUE ROYALE, No 55.

Dorure au feu—Galvanisme procédé Ruolz—Bronze par un procédé nouveau—Plaquage en argent—Achat de matières d'or et d'argent.

CHEF d'atelier pendant douze ans dans les maisons les plus réputées de Paris, au nombre desquelles il cite la maison Tourdre et Duval, le sieur D. GAST a acquis dans ce qui de dorure des connaissances qui le rendent propre à la parfaite exécution des ouvrages qu'il pourra lui être confiés; il répare et remet à neuf candélabres, lampes, lustres, pendules, vases sacrés, bulbes, etc. Les améliorations qu'il doit à sa longue pratique, ainsi qu'à ses expériences et recherches, lui permettent, assurent au public, outre le bon du travail, une modération dans les prix que l'on cherchera vainement ailleurs.

Références :
MM. P. MALLARD & Co., rue Royale.
J. FEYTEL, enc. Chartres et Conti,
HYDE & GOODRICH, rue de Chartres,
EISSBRECHT, rue Royale,
ALEXIS & LENFIS, rue Royale,
FABRE, Passage de la Bourse. 17 mo—1an

RECU par les Wm Penn, de New-York, un assortiment de galons de toutes longueurs, pour robes et corsets;
Peignes Bouwers, aiguilles Warrin;
Epingles de ... assorties;
Cartes pour bon ... autres;
Fil Marshall ... 4 3me qualité;
Fil Alexandre ... tous numéros,
Par le Sôna Palmer
... cordons ...
[illegible]
Le tout à vendre en ... aux prix les plus modérés, par M. T. [illegible]